



TRIBUNE

Hebdomadaire du parti

Socialiste unifié

27 MAI 1961

N° 55

PRIX : 0,40 NF

Dans la perspective d'une Algérie indépendante

AINSI donc, la négociation est enfin commencée à Evian.

Nul ne s'en réjouira plus que nous qui n'avons cessé de proclamer sans relâche, depuis des années, la nécessité de la négociation directe avec le G.P.R.A. et de l'abandon de tout préalable. Marquons ce point sans aucune réserve, quel que soit notre regret de n'avoir pas été entendus plus tôt.

Mais, en même temps, gardons-nous de croire que tout sera désormais facile et de nous départir de notre vigilance.

D'abord parce que les problèmes de fond — sur lesquels les positions respectives demeurent à coup sûr fort éloignées — n'ont pas encore été abordés. Ensuite parce que les péripéties qui ont marqué le premier contact d'Evian nous incitent à prévoir que des difficultés inattendues peuvent surgir à tout instant.

Le Gouvernement français a fait connaître, au moment même où les délégués se rencontraient, qu'il avait décidé de prendre un certain nombre de mesures: libération prochaine de 6.000 détenus, transfert de Ben Bella et de ses compagnons, trêve d'un mois. En agissant ainsi, il a, c'est incontestable, obtenu un avantage devant l'opinion internationale en se donnant l'air de manifester ses bonnes dispositions par des « actes de générosité » accomplis spontanément et sans contrepartie.

Il va de soi qu'ayant nous-mêmes réclamé à plusieurs reprises des gestes de détente, nous nous félicitons d'apprendre que les portes des camps d'internement commencent à s'ouvrir. De même, si le transfert de Ben Bella est le préambule à d'autres décisions annulant le « coup » d'octobre 1956, nous en prenons acte avec satisfaction.

Le problème de la trêve unilatérale est plus complexe.

Comment n'approuverait-on pas toute mesure dont on peut espérer qu'elle épargnera des vies humaines? Aussi a-t-on pu s'étonner de la rudesse avec laquelle le G.P.R.A. a accueilli cette nouvelle.

Ses méfiances, cependant, sont compréhensibles. On sait que, depuis des mois, le Gouvernement français a cherché à obtenir un cessez-le-feu préalable à l'ouverture de toute discussion sur les problèmes politiques. Or, la position du G.P.R.A. a toujours été de lier les deux discussions. Il peut se demander aujourd'hui si, en décrétant unilatéralement une trêve pour un délai d'un mois, le Gouvernement français ne cherche pas, par ce biais, à imposer de nouveau son préalable de l'arrêt des combats.

D'autre part, on ne doit jamais perdre de vue le caractère propre de la lutte dont l'Algérie est le théâtre depuis sept ans. Le combat politique et le combat militaire se distinguent malaisément. Comment interrompre l'un si l'autre ne prend pas fin simultanément? Les instructions adressées par le commandement français pour l'application de la trêve soulignent cette difficulté: les opérations militaires sont arrêtées mais l'armée continuera ses tâches de police puisqu'il est dit: « Aucune activité secrète ne sera tolérée et la lutte contre la reconstitution de l'Organisation politico-administrative rebelle sera poursuivie. »

Autrement dit, les combats cessent mais la « pacification » continue.

ON peut donc redouter que tout au long de la négociation, le Gouvernement français, contraint par les événements à abandonner depuis un an la plupart des conditions posées, ne tente de reprendre l'avantage devant l'opinion par des gestes qui risquent seulement de retarder le dénouement souhaité: la conclusion de la paix.

Qu'on nous entende bien: nous n'oublions pas un seul instant que les négociateurs français ont le droit et le devoir de poser des conditions et de demander des garanties, notamment sur le sort des Européens d'Algérie. Nous ne disons pas: la solution est facile, il suffit d'accepter tout ce que réclame la partie adverse.

Mais nous nous élevons contre tout ce qui n'est, somme toute, que vaine manœuvre de retardement. L'histoire toute récente des procédures de décolonisation prouve que ce jeu est aussi inutile que dangereux. Les événements ont impitoyablement, — et en général, plus vite qu'on ne le pensait — balayé tous les obstacles et toutes les chicanes que l'on a essayé de dresser devant les mouvements d'émancipation des peuples colonisés.

Nul ne doute plus, aujourd'hui, que l'Algérie sera indépendante. Et c'est dans la perspective d'une Algérie indépendante que doivent être abordés et discutés les problèmes de fond: le sort des Européens et les modalités d'une éventuelle association sur un pied d'égalité entre la France et l'Algérie.

Se placer résolument et franchement dans cette perspective, ce n'est pas seulement gagner du temps: c'est aussi préserver les chances d'une coopération plus solide et plus loyale.

Robert VERDIER

1871 : Le peuple de Paris contre la réaction versaillaise

1961 : le contingent et les travailleurs contre le coup de force d'Alger

POUR EN FINIR AVEC LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LE FASCISME, POUR L'UNION DES FORCES POPULAIRES

TOUS AU MUR DES FÉDÉRÉS

avec le **PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ**

DIMANCHE 28 MAI, à 11 heures

Métro
Philippe-Auguste

LES DEUX "K" A VIENNE :

Le Président des Etats-Unis et le Chef du Gouvernement de l'URSS se rencontreront à Vienne les 3 et 4 juin prochains. Leurs entretiens se dérouleront successivement aux ambassades américaine et soviétique. A moins que le gouvernement autrichien n'arrive à les persuader de tenir au moins une réunion au Château dans les salons mêmes où a été signé en 1955, le seul traité important d'après-guerre sur lequel l'Est et l'Ouest ont pu se mettre d'accord. Aux termes de ce traité, on s'en souvient, les troupes d'occupation ont évacué l'Autriche, sa souveraineté a été rétablie et sa neutralité a été garantie par l'URSS et par les trois puissances occidentales : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

Le Premier Ministre britannique a exprimé sa satisfaction de la prochaine rencontre des deux « K ». Sur ce point, l'opposition travailliste est d'accord avec le gouvernement conservateur. Ils comprennent que les rapports Est-Ouest dépendent tout d'abord de l'entente ou du désaccord entre les deux « Grands ».

Par contre le Chancelier Adenauer n'a pas caché son mécontentement. Son anticommunisme forcené l'incite à la plus grande méfiance à l'égard des chefs d'Etat qui manifestent leur volonté — ou même la moindre intention — d'améliorer les rapports de l'Ouest avec l'URSS...

Quant à notre Général-Président, il a accueilli la nouvelle avec cette indifférence hautaine, mais feinte, derrière laquelle il sait dissimuler sa désapprobation lorsqu'il ne peut pas empêcher un des alliés d'agir sans avoir obtenu au préalable son accord. Cette irritation trouve un nouvel aliment dans le fait que J.-F. Kennedy quittera Vienne pour Washington via Londres. Il informera donc lui-même Mac Millan de ses entretiens avec Khrouchtchev, alors que le général de Gaulle n'en connaîtra les résultats que de la bouche du secrétaire d'Etat.

Il est à prévoir que la visite du Président des Etats-Unis à Paris, du 31 mai au 2 juin (donc avant la rencontre avec le Chef du gouvernement soviétique), ne se déroulera pas dans une ambiance... cordiale.

Mais laissons de côté ces mesquineries, bien qu'elles doivent également être prises en considération pour une appréciation exacte de la situation internationale.

L'autorité de J.F. Kennedy a singulièrement baissé

Pour nous, la rencontre de Vienne est un événement important. Nous l'attendons avec impatience depuis 4 mois. Elle ne se présente malheureusement pas tout à fait comme nous l'euissions désiré.

Le climat international n'est plus le même qu'au lendemain de l'élection de J.-F. Kennedy (1).

L'agression contre Cuba a frappé l'opinion internationale, à la fois par le cynisme de la politique des Etats-Unis et par la légèreté avec laquelle ont agi la nouvelle Administration américaine et le Président lui-même. « L'affaire cubaine » a ébranlé très sérieusement la position internationale de l'Amérique. Le prestige personnel de J.-F. Kennedy est gravement atteint. La méfiance du Tiers-Monde à l'égard des Etats-Unis, et, par extension, à l'égard de toutes les puissances occidentales, s'est accrue.

« L'affaire du Laos » n'a pas amélioré la situation des U.S.A. Par ses prises de position successives et contradictoires, la nouvelle Administration américaine a fait montre d'indécision et d'ignorance dangereuses pour la paix du monde. L'appui ostentatoire donné à Tchao-Kai-Chek apparaît, dans ces conditions, comme une nouvelle provocation à l'égard de la Chine.

En quatre mois, le Président Kennedy a dissipé une grande partie du capital d'espoir que les peuples avaient mis — à tort ou à raison — en son élection.

J.-F. Kennedy n'a donc plus la liberté d'action nécessaire ni vis-à-vis de son administration, ni à l'égard de ses alliés. Il n'a pas su imposer son autorité au Pentagone et aux Services Spéciaux d'Allen Dulles (qui subissent l'influence des éléments les plus impérialistes et aventureux du capitalisme américain).

A l'égard de ses alliés rétrogrades de Bonn et de Paris, il ne peut pas se

prévaloir de l'autorité qu'une politique de paix, audacieuse et dynamique, lui eût permis d'acquérir.

A Vienne, J.-F. Kennedy n'osera donc pas définir, en accord avec N. Khrouchtchev, une politique de paix. Il aura peur de prendre le moindre engagement.

La situation de N. Khrouchtchev s'est modifiée également

La situation de ce dernier a changé également depuis cinq mois. On se souvient que j'ai souligné ici-même, dans l'article cité plus haut, le caractère précaire de la victoire de Nikita Khrouchtchev sur Mao-Tsé-Toung, lors de la conférence de Moscou (novembre 1960) des quatre-vingt-et-un partis communistes. L'aventure américaine à Cuba, la politique incohérente des Etats-Unis au Laos, le flirt public de l'Administration américaine avec le dictateur du Vietnam du Sud, la contre-révolution dans la Corée du Sud (où les U.S.A. ont été bafouées par les chefs militaires dépendant d'eux), tout cela n'a pas renforcé la position du Président du Conseil des Ministres de l'U.R.S.S. Par contre, son adversaire de Pékin peut en tirer de nouveaux arguments en faveur de sa thèse de la « guerre inévitable ».

La politique de la « coexistence pacifique » préconisée par M. Khrouchtchev a trouvé depuis deux mois une résistance accrue au sein du bloc communiste. En U.R.S.S. également. L'attitude de la Chine se répercute sur celle des Chinois et autres Albanais de l'intérieur. Cette opposition à N. Khrouchtchev est stimulée encore par la crise agricole que le pays traverse et qui prend de plus en plus le caractère d'une crise agraire avec ses prolongements politiques. Les adversaires du chef du Gouvernement soviétique au sein du Comité Central et dans les rangs de la bureaucratie du Parti le rendent responsable de cette crise. Ils l'accusent d'avoir suivi une politique « pro-paysanne ». Ils lui reprochent de ne pas avoir réprimé assez vite et avec une énergie suffisante le réveil des tendances « bourgeoises » et « capitalistes » dans la masse paysanne (2).

Une rencontre aux conséquences limitées

Nikita Khrouchtchev ne se présentera donc pas à Vienne avec la liberté de mouvements et l'autorité nationale et internationale nécessaires pour traiter avec J. F. Kennedy des graves problèmes à l'ordre du jour : interdiction immédiate des essais nucléaires, Berlin, désarmement général, rapports Est-Ouest, en un mot le problème de la paix. Comme son interlocuteur américain, le chef du Gouvernement soviétique est handicapé pour pouvoir prendre des engagements.

Dans ces conditions, la rencontre des deux « K », les 3 et 4 juin, ne peut pas prendre l'importance qu'elle eût pu avoir si elle s'était produite il y a deux ou trois mois. Les deux plus grandes puissances militaires sont représentées par deux hommes, très inquiets de l'avenir, mais ne possédant plus cette assurance sereine et cet esprit de décision qui sont nécessaires pour faire sortir le Monde de l'impasse de la guerre froide.

Mais leur rencontre ne sera pas inutile. Ils pourront échanger leurs vues. Ils peuvent s'adresser l'un à l'autre des avertissements utiles. Et s'ils arrivent à se comprendre et à chercher la solution dans la même direction et avec la volonté de s'entendre, ils auront du moins « déblayé la route » pour d'autres rencontres et peut-être même pour un futur accord...

Oreste ROSENFELD

NOTE POUR DEUX « K » A VIENNE

- (1) Je ne peux pas revenir sur l'examen de la situation internationale de Janvier 1961. Je l'ai fait dans un article intitulé « La condition préalable de la détente internationale » publié par Tribune Socialiste n° 39 du 4 Février dernier. Pour plus de détails on peut consulter mon article « Négociation ou péril » dans les Cahiers Internationaux n° 117, Mars 1961.
- (2) Sur le problème de la crise agraire, voir mes articles « La crise agraire en U.R.S.S. (Tribune Socialiste n° 38 du 28 Janvier 1961) et « Le durcissement en U.R.S.S. » (Tribune Socialiste n° 34 du 20 Mai dernier).

GENÈVE : où en est la question laotienne ?

Réunie à Genève depuis le 16 mai pour régler la question laotienne, la « Conférence des 14 » a terminé l'audition des discours présentant la position des diverses délégations. Accords et divergences apparaissent aujourd'hui plus clairement.

Les principales puissances intéressées sont tombées d'accord sur les principes directeurs d'une solution au Laos et sur les objectifs de la conférence. A savoir :

- 1) nécessité de ne pas intervenir dans la politique intérieure laotienne et de limiter l'ordre du jour des discussions de Genève aux aspects internationaux du problème;
- 2) retour à une application complète des Accords de 1954;
- 3) ralliement au principe d'une neutralité du Laos garantie et respectée par les participants à la Conférence.

Mais c'est avec la précision des moda-

lités d'application de ces principes que les divergences naissent, particulièrement en ce qui concerne le fonctionnement et les pouvoirs de la Commission Internationale de Contrôle (Pologne, Inde, Canada) créée lors de la première conférence de Genève en 1954.

Les communistes demandent que la règle de l'unanimité soit conservée au sein de cette Commission, réintroduisant ainsi le système du Veto ; en outre, en insistant sur la stricte application des précédents Accords de Genève et en demandant que la Commission soit placée sous l'autorité des deux Co-Présidents de la Conférence (Grande-Bretagne et U.R.S.S.) et que toute décision dépende du gouvernement laotien, ils entendent limiter les pouvoirs de celle-ci ; cette position s'explique, d'ailleurs, par l'importance du Pathet Lao, qu'ils appuient, dans le rapport des forces au Laos.

Les Etats-Unis, au contraire, insistent

pour que la règle de la majorité prévale au sein de la Commission de contrôle, et ils estiment nécessaire l'élargissement et le renforcement des pouvoirs de celle-ci qui deviendrait, dès lors, une sorte de super-commission n'ayant de comptes à rendre qu'à la Conférence elle-même. Ceci de manière à pouvoir freiner (« les activités de noyautage du Pathet Lao »).

Sur ces deux questions du fonctionnement et des pouvoirs de la Commission, les pays neutres, la France et les Britanniques, sans adopter la position catégorique des Etats-Unis, sont opposés aux propositions soviétiques. Ils sont en cela appuyés par une récente déclaration du représentant du Prince Souvanna Phouma insistant sur le renforcement des effectifs et des moyens mis à la disposition de la Commission. Un compromis sera donc nécessaire. Reste à savoir s'il sera possible.

La position des pays neutres, et en par-

ticulier la grande influence du Prince Norodom Sihanouk, chef d'Etat du Cambodge, peut obliger l'U.R.S.S. à des concessions sur ce terrain ; il lui est en effet possible de jouer en compensation et avec plus de force sur un élargissement de l'ordre du jour de la conférence à tout le Sud-Est asiatique, ce qui a déjà été tenté par les délégations chinoise et Nord-Vietnam. Peut-être la prochaine rencontre entre Kennedy et Khrouchtchev permettra-t-elle de faire avancer les travaux de la Conférence ?

Il reste que toute décision de cette Conférence demeure suspendue au règlement du conflit intérieur aux forces laotiennes, et en particulier à la constitution d'un gouvernement national laotien qui ne soit plus contesté dans son pays et puisse ainsi se porter garant des décisions et des engagements qui seront pris par la Conférence de Genève.

J. P.

flashes - actualité

ETATS-UNIS

Une nouvelle flambée de violence raciste vient de se produire à Montgomery, dans l'Etat de l'Alabama, au Sud des Etats-Unis. Une vingtaine d'étudiants, Blancs et Noirs, avaient décidé de traverser ensemble les Etats du Sud, en autocar, afin d'éprouver si les lois fédérales contre la ségrégation sont appliquées. En effet tandis que les lois de certains Etats interdisent aux Blancs de monter dans les mêmes autobus et de manger dans les mêmes restaurants que les Noirs, les lois fédérales proscrirent toute ségrégation raciale. Le car, qui transportait les jeunes étudiants, surnommés « les pèlerins de la liberté » avait franchi sans encombre les Etats périphériques du Sud. Mais son arrivée à Montgomery déclencha une véritable émeute : le car fut pris d'assaut et incendié, ses occupants furent à demi lynchés et trois d'entre eux sont dans un état grave.

La police de l'Etat assista passivement à ces violences, et les infirmiers blancs de Montgomery refusèrent de transporter les blessés à l'hôpital. Le gouverneur démocrate Patterson resta silencieux : c'est alors que le Président Kennedy décida d'envoyer quatre cents « mar-

shalls » (policiers fédéraux) à Montgomery. Après avoir protesté contre cette décision, le gouverneur accepta finalement et, sur les instances pressantes du Président Kennedy lui-même, prit des mesures en vue de renforcer l'ordre et la sécurité. On en est là, et la situation reste très tendue. Les pèlerins de la liberté sont résolus à poursuivre leur voyage et de nouvelles bagarres sont à craindre.

Il s'agit pour les Blancs du Sud d'un combat d'arrière-garde, et c'est ce qui explique la fureur de leurs réactions : petit à petit, l'intégration entre dans les faits, et c'est là un processus inéluctable. Les ségrégationnistes se sentent le dos au mur et se battent donc avec l'énergie du désespoir. Mais d'autre part les organisations pour l'émancipation des Noirs sont aujourd'hui animées par des dirigeants jeunes et dynamiques qui n'ont pas la patience de leurs aînés et trouvent beaucoup trop lente la marche vers l'intégration. Entre ces deux forces contraires, le Gouvernement hésite : partisan de l'intégration, il voudrait l'accélérer pour prévenir les répercussions qu'a la ségrégation raciale sur l'attitude des jeunes Etats d'Afrique à l'égard des U.S.A., mais il cherche à éviter autant que possible les incidents violents et à réaliser progressivement sa politique. La situation est particulièrement

délicate pour un président démocrate, élu à la fois par les Noirs du Nord et les Blancs du Sud. Les premières réactions de M. Kennedy laissent penser qu'il saura faire preuve de courage en cette occasion.

CUBA

Un Comité bénévole américain, constitué par Mrs Roosevelt, femme de l'ancien président, Walter Reuther, président du Syndicat de l'Automobile, et le Dr Milton Eisenhower, le frère d'Ike, a décidé de recueillir les fonds nécessaires pour acheter les 500 bulldozers exigés par Fidel Castro en échange de 1.200 prisonniers anti-castristes. Pour Castro, il s'agit d'une indemnisation pour les dommages causés par l'invasion d'avril, dont il rend les Américains responsables. Pour les Américains, c'est là un troc cynique : vies humaines contre matériel. Cuba proteste vivement contre cette interprétation, et se déclare prêt à renoncer aux bulldozers si les Américains libèrent les émigrés portoricains, guatémaltèques et espagnols qu'ils détiennent prisonniers. En tout état de cause, qu'il obtienne des bulldozers ou des prisonniers, Fidel Castro semble avoir réussi l'opération psychologique qu'il avait en vue. En effet le gouvernement américain qui s'est engagé à soutenir les anti-castristes ne saurait refuser l'échange sans manquer à des promesses solennelles et compromettre gravement son prestige.

Emmanuel TERRAY

VIETNAM

Le « Comité d'Action pour un Sud-Vietnam neutre » vient de publier un manifeste dont nous extrayons la conclusion.

Dans son action, le COMITE s'inspirera des idées directrices suivantes :

1. - Réaliser l'union de tous les Mouvements de lutte à l'intérieur comme à l'extérieur du pays en vue de mettre fin au régime de dictature de NGO DINH-DIEM et à l'intervention militaire de l'étranger.
2. - Edifier un régime de véritable neutralité pour le Sud-Vietnam ; refuser de participer aux alliances militaires ; établir des relations d'égalité et d'amitié avec tous les pays, notamment avec les pays neutres voisins, le Cambodge et le Laos.
3. - Edifier un régime de démocratie et de progrès ; mobiliser l'ensemble des hommes et des richesses du pays en vue d'un développement économique et culturel continu et équilibré au profit du peuple entier.
4. - Rechercher par des négociations sur une base égalitaire avec le Nord à rétablir les relations entre les deux zones afin de créer des conditions favorables qui permettront, au moment venu au peuple vietnamien de choisir et de décider librement de sa propre destinée comme de l'avenir du Viet-Nam réuni.

L'élection législative partielle du IX^e :

André JOUBLOT défend le programme du P.S.U. et présente le Front Socialiste



A.D.P.)

Même sous la III^e et la IV^e République, en un temps où les assemblées parlementaires disposaient de pouvoirs réels, il était rare qu'une élection législative partielle suscite un grand mouvement d'intérêt. Tout au plus arrivait-il parfois qu'un concours de circonstances fit de la consultation électorale un test sur l'évolution de l'opinion publique.

Que dire sous la V^e? Tous les électeurs avaient déjà conscience, même avant le recours à l'article 16, que l'Assemblée et le Sénat étaient devenus « chambres d'enregistrement », autant d'ailleurs par l'esprit capitulation de la très grande majorité des élus que par la structure du système gaulliste.

On peut donc redouter que les 4 et 11 juin prochains, jours où auront lieu dans le 9^e arrondissement de Paris, les deux tours d'une élection législative partielle, le nombre des abstentionnistes ne soit fort élevé...

L'U.N.R.

parti « dur et pur »

M. Joel Le Tac a été suspendu de ses fonctions de secrétaire de la Fédération U.N.R. de la Seine pour avoir attaqué le gouvernement Debray dans l'hebdomadaire La Nation. « Emprunter » 33 millions aux souscripteurs du C.N.L., passe encore, mais s'en prendre à M. Debray, voilà qui ne saurait être admis et mérite sanction. A moins que les dirigeants U.N.R. aient pris le premier prétexte venu pour se débarrasser de leur compromettant collègue? Mais un parti pur et dur comme l'U.N.R. est incapable de pareils calculs : la sévérité de la peine qui frappe M. Le Tac reste donc un mystère.

M. Kaspereit, lui, ignorant probablement l'origine des fonds, est promu « candidat » après son accession à la direction d'une importante entreprise alimentaire !

Cependant, tout un ensemble de conditions fait que cette consultation électorale doit être considérée comme une bataille politique digne d'intérêt.

Et d'abord, pourquoi une élection partielle?

L'élu de novembre 1958, M. René Moatti est vivant et bien vivant. C'est même lui qui a volontairement provoqué ce scrutin par une décision assez rare dans notre histoire parlementaire : il a remis sa démission, non pour abandonner la vie politique, mais pour se présenter à nouveau devant ses électeurs et leur faire porter un jugement sur son attitude depuis son élection de 1958.

M. René Moatti avait été élu, alors, sous l'étiquette U.N.R. Rien d'étonnant : on peut lui rendre cet hommage qu'il n'était pas un gaulliste rallié, mais un gaulliste de toujours, puisqu'il avait été député R.P.F. de 1951 à 1956. Mais, on devait le voir, par la suite, pas « gaulliste inconditionnel »...

Les intégrationnistes

Originaire d'Algérie, il a sincèrement cru que le coup de force du 13 mai devait conduire à l'intégration et que le changement de régime ne devait pas avoir d'autre justification que le maintien de « l'Algérie Française ». Il fut même, en décembre 1958, à l'origine du vote par l'Assemblée d'un ordre du jour très soustélien que l'U.N.R. vota massivement. On connaît la suite. M. Moatti a quitté son parti, puis s'est démis de son mandat. Parions que beaucoup d'élus U.N.R. ne doivent pas apprécier ce mauvais exemple; mais quelle idée, aussi, de croire à la fermeté de conviction de M. Debray ou à la rectitude de la ligne politique du général de Gaulle?

Ainsi donc, voici un premier intérêt de la consultation; combien de ceux qui, en 1958, votèrent pour M. Moatti,

dans la confusion du gaullisme première manière, voteront-ils encore en juin 61 pour le même Moatti?

Mais les choses ne sont jamais tout à fait claires dans notre étrange système.

Car les suffrages de l'anti-gaullisme de droite et d'extrême-droite pourront se partager. M. Moatti va retrouver contre lui son principal adversaire de 1958, Mme Alexandre Debray. Or celle-ci est présentée par les « Indépendants ». Et après, direz-vous? Il y en a de tant de nuances! Certes. Mais Mme Alexandre-Debray siège déjà au Conseil Municipal de Paris : comme le président de cette Assemblée, M. Tardieu, autre indépendant, elle s'est refusée à condamner les auteurs des dernières tentatives de coup de force. Dès lors, ces deux candidats vont se disputer le même secteur du corps électoral, Mme Alexandre-Debray représentant plutôt la droite classique, la droite Duchet-Pinay; M. Moatti, la droite Soustelle-Bidault. Heureux, les électeurs de droite qui se retrouveront dans toutes ces distinctions.

Pour la S.F.I.O. :

L'ancien supporter

de Lacoste

Pour tout clarifier, la S.F.I.O. pourtant plus « gaulliste inconditionnel » que M. Moatti a choisi comme candidat, Garnier-Thenon. Celui-ci dans les années 53-58 fut dans son parti un des plus fermes supporters de la politique Lacoste. Il n'avait pas son égal pour pourfendre avec véhémence les braudeurs, les traîtres, les complices de Nasser ou de Khrouchtchev qui dénonçaient les tortures, qui osaient, dès ce moment-là, affirmer que l'Algérie serait indépendante et se prononçaient pour la négociation avec le F.L.N. Au congrès de son parti, il vient d'ailleurs de critiquer un orateur qui avait osé dire que l'Algérie serait indépendante. Nul doute qu'il se trouvera quelques électeurs du 9^e arrondissement pour aller dans les préaux d'école demander quelques précisions à Garnier-Thenon sur ses positions actuelles et sur celles de son parti.

L'U.N.R., défiée par M. Moatti, se devait d'avoir un candidat pour représenter tout de même le gaullisme inconditionnel. Cependant l'électeur le plus entêté à suivre de Gaulle aveuglément ferait bien de se méfier. L'U.N.R. lui propose de voter pour M. Kaspereit. Celui-ci est secrétaire-ad-

joint de la Fédération de la Seine, dont le secrétaire général est M. Le Tac, bien connu dans les milieux qui s'intéressent conjointement aux problèmes du logement et de la presse. Or M. Le Tac vient d'être suspendu de ses fonctions par la direction de l'U.N.R....

Voilà pour les partis et les hommes qui, en 1958, ont apporté leur soutien à de Gaulle. On note en effet l'effacement du M.R.P.

L'opposition sera évidemment engagée dans cette bataille. Le P.C. a choisi Raymond Barbé, généralement « réservé » aux élections partielles.

Le P.S.U. : rassembler

les forces populaires

QUANT à notre parti, il présente notre camarade André Joublot, déjà connu d'un grand nombre d'habitants du 9^e arrondissement, puisqu'il fut élu au Conseil Municipal en 1945 et 1953.

Aux côtés de ce militant, batailleur et courageux, qui fut de tout temps partisan de l'union sans exclusive de toutes les forces de gauche, la fédération de Paris du P.S.U. s'est engagée dans cette campagne électorale pour dénoncer les faiblesses et l'incohérence du régime gaulliste, les contradictions de ceux qui l'ont soutenu, pour dresser le triste bilan de trois années du système, et, surtout, pour faire connaître les mots d'ordre que notre parti a adoptés à son dernier congrès national.

Au lendemain de la tentative de coup de force des généraux factieux, qui a révélé si brutalement la fragilité du régime, au moment où tant d'incertitudes pèsent encore sur la négociation d'Evian du fait des ambiguïtés de la politique algérienne de de Gaulle, André Joublot et tous les militants qui l'assistent dans sa propagande, montreront la nécessité de travailler dès aujourd'hui à la constitution du Front socialiste.

La campagne ouverte dans le 9^e arrondissement pour l'élection partielle des 4 et 11 juin s'inscrit, comme la campagne en vue des élections cantonales, dans la bataille que le P.S.U. entend mener sans relâche pour mobiliser et rassembler les forces populaires contre le système autoritaire de de Gaulle aussi bien que contre les risques de nouveau coup de force, pour la paix en Algérie, pour hâter la fin du régime gaulliste et préparer sa succession.

Robert VERDIER

Elections législatives

1956

SUFFRAGES EXPRIMES	49.970
P.C.	9.062
S.F.I.O.	4.469
Radicux	8.684
U.D.S.R.	1.753
R.G.R.	8.305
M.R.P.	2.399
Indépendants	6.964
Ind. dissidents	1.650
Rép. soc. (gaullistes)	1.462
Divers	6.492

N.B.

1) A cette date, les élections avaient lieu au scrutin proportionnel et le 9^e arrondissement était placé dans un secteur comportant sept arrondissements.

2) Le R.G.R. avait pour tête de liste M. Bernard Lafay, dont le corps électoral peut être considéré comme étant situé à droite.

3) L'U.D.S.R. était représentée par M. Legaret, aujourd'hui passé aux Indépendants et député de la 1^{re} Circonscription depuis le 28 novembre 1958.

4) Les indépendants dissidents étaient dirigés par M. Joseph Denais, vieux politicien d'extrême droite qui n'avait pas reçu l'investiture du Centre des Indépendants.

On peut considérer que les suffrages R.G.R., Indépendants, Indépendants dissidents, Républicains sociaux et dans une certaine mesure, l'U.D.S.R., constituaient alors le corps électoral de la droite dans cet arrondissement.

Novembre 1958

L'élection avait lieu cette fois au scrutin uninominal majoritaire à deux tours (scrutin d'arrondissement).

PREMIER TOUR

Mme Alexandre Debray (Ind.)	8.964
Thomas (droite)	8.615
Moatti (U.N.R.)	8.019
Barbé (P.C.)	5.847
Panier (U.F.D.)	3.111
Mme Paquita Claude (S.F.I.O.)	2.870
Jacir (gaulliste « de gauche »)	2.821
Divers	6.146

DEUXIEME TOUR

Moatti (U.N.R.)	13.420 élu
Mme Alexandre Debray (Ind.)	12.372
Thomas (droite)	10.514
Panier (U.F.D.)	3.009

N.B. — Panier, aujourd'hui membre du P.S.U., était alors député sortant radical tendance Pierre Mendès-France. Il se présentait sous l'étiquette « Union des Forces Démocratiques ».

Le calendrier du P.S.U.

SAINT-OUEN

La section organise une réunion d'études pour les adhérents et sympathisants, sur le thème : Allemagne 61. De Yalta à nos jours, le VENDREDI 2 JUIN, à 20 h. 45, salle de Justice de Paix (Métro : Mairie de Saint-Ouen. — Bus : 137, 85, 166, 173, 174).

Exposé de Charles BOSSI, secrétaire national de la Fédération des Déportés et Internés de la Résistance.

Tous sont cordialement invités.

AISNE

Mercredi 24 mai

A Laon, réunion publique avec la participation de Jacques NANTET, membre du C.P.N.

AVEYRON

Du 24 au 28 mai

Cycle de réunions avec Jean BINOT, membre du Bureau National.

DORDOGNE

Gilles MARTINET parlera le :

Vendredi 9 Juin,

à 21 heures dans la salle du Casino de Paris de Périgueux.

LOIR-ET-CHER

Réunion publique organisée par la Section de Vendôme du P.S.U.

LE JEUDI 25 MAI

avec J. POPEREN.

NORD

Réunions pour les Elections cantonales :

- A Roubaix, le lundi 29 mai, avec J. POPEREN.
- A Lille, le mardi 30 mai, avec J. POPEREN.

ORNE

Jeudi 25 mai

A Flers, réunion publique avec Roland FILIATRE, membre du C.P.N.

PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin. ODE. 15-04

Du 24 au 30 Mai

LE TESTAMENT D'ORPHÉE

de Jean Cocteau.

(Permanent de 14 h. à 24 h.)

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

I.R.B., 60, rue René-Boulanger, Paris-X*

— Travail exécuté —
par des ouvriers syndiqués

PARIS

Conférence de M Pierre STIBBE

MERCREDI 31 MAI

63 rue Froidevaux, Paris XIV^e, à 21 h., sur le thème : « Le projet de réforme des régimes matrimoniaux respecte-t-il les droits de la femme ? »

SARTHE

EDOUARD DEPREUX AU MANS

Edouard Depreux fera l'exposé suivant : « Pour un socialisme authentique et moderne, face aux événements du jour »

le Vendredi 26 Mai

à 20 h. 45, Salle des Concerts.

2^e STAGE NATIONAL DE FORMATION DU P.S.U.

Le Parti organise un stage de formation générale du 29 juillet 1961 au matin au 5 août 1961 au soir à Cerisy-la-Salle (Manche).

PROGRAMME

- 3 jours : Initiation économique.
- 1 jour : Les classes sociales en France.
- 1 jour : La gauche, le P.S.U. et le régime.
- 1 jour : Les organisations de masse.
- 1 jour : La gauche et l'Europe.
- 1 jour : Conclusions du stage.

CONDITIONS MATERIELLES

Les Secrétaires fédéraux seront avertis directement.

S'ils ne peuvent obtenir d'aide supplémentaire de leur Fédération, les stagiaires auront à payer 40 NF, plus la moitié du prix de leur voyage, après péréquation.

INSCRIPTIONS

S'adresser 8, rue Henner. Commission nationale de formation.

Nous attendons 70 stagiaires. Toutes les fédérations se doivent d'envoyer des stagiaires susceptibles de participer ensuite aux tâches fédérales de formation.

POUR LE FRONT SOCIALISTE,

UNION DE TOUTES LES FORCES POPULAIRES

Le dernier complot d'Alger a brutalement montré la faiblesse du régime gaulliste.

Il a montré aussi que l'avenir du pays dépend de l'union et de l'action des forces populaires et de leurs organisations.

CETTE UNION ET CETTE ACTION SONT PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLES.

DE GRAVES DANGERS SUBSISTENT :

- Menaces de nouvelles tentatives des ultras et des fascistes.
- Renforcement du régime autoritaire, atteintes aux libertés, refus de satisfaire les revendications des travailleurs.
- Risque de guerre civile si les organisations des forces populaires ne se préparent pas dès aujourd'hui à la succession du régime profondément ébranlé.

LE P.S.U. APPELLE LES TRAVAILLEURS ET TOUS LES DEMOCRATES A S'UNIR POUR :

- exiger l'épuration de l'armée, la dissolution des paras et de la légion, soutenir les jeunes du contingent,
- obtenir le châtiement des factieux,
- faire libérer les emprisonnés qui ont lutté contre la guerre d'Algérie,
- exiger une paix rapide par la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie,
- défendre les libertés, poser le problème de l'armement des travailleurs contre les factieux, exiger la pleine liberté d'action et de manifestation des forces démocratiques,
- soutenir les revendications des organisations syndicales ouvrières, paysannes, étudiantes.

UNISSEZ-VOUS

- pour faire triompher ces revendications,
- pour préparer dès maintenant par le rassemblement sans exclusive de toutes les organisations syndicales et de tous les partis politiques de gauche la constitution du FRONT SOCIALISTE.

PARTI SOCIALISTE UNIFIE

8, rue Henner, Paris (IX^e)

Ci-dessus le texte de l'affiche format « Colombier » édité par le Siège national du parti. Adressez les commandes 54, bd Garibaldi, C.C.P. Tribune Socialiste, Paris 5826-65, au prix de 0,25 NF l'exemplaire.

a édité une autre affiche format « demi-colombier » : « De Gaulle nous promet le bonheur dans 20 ans ». (Prix 0,10 NF l'exemplaire) ainsi que deux bandeaux-affichettes demandant la dissolution des paras, de la Légion et l'épuration de l'Armée. (Prix 0,05 NF l'exemplaire).

Rappelons que le siège national

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom

Prénom

Adresse

A adresser : P.S.U., 8, rue Henner, Paris (9^e).

PERMIS DE CONDUIRE

Aux camarades qui apprennent à conduire, nous conseillons vivement de lire :

LE GUIDE DU CANDIDAT AU PERMIS DE CONDUIRE DE SEBASTIEN SOLER

Cette brochure, bien illustrée, rédigée dans un style clair et direct, est l'aide-mémoire qui contribuera, par ses judicieux conseils, à vous préparer à l'examen.

Prix : 3 NF - Diffusé par les N.M.P.P.

La S.F.I.O. fait des découvertes

(suite de la page 5)

13 guerres en Afrique ?

Que l'on ne croit pas surtout que la mise en cause nominale du secrétaire général S.F.I.O. ait une autre raison que la fonction qu'il occupe. Car d'autres découvertes furent faites par d'autres que par lui, au cours de ce congrès de Pentecôte, qui méritent d'être retenues.

Celle-ci par exemple dont il faut laisser l'honneur à Francis Leenhardt : « il est honnête de dire que sans de Gaulle on aurait eu treize guerres en Afrique ».

Treize guerres ! Outre... boufre... Moi qui avais toujours pris Leenhardt pour un garçon sérieux. Si je ne l'avais pas lu dans le Populaire de lundi, je croirais que c'est une blague...

Mais alors ces lois-cadres que nous avons votées en 1956, ces lois Defferre, elles ne réglaient donc rien ? Sans de Gaulle...

Laissons Defferre et Leenhardt, Gaston et Francis mettre au point cette histoire marseillaise...

Et revenons à l'Algérie. Pour Gérard Jaquet, il a « ressenti un certain malaise en écoutant de Gaulle traiter le problème d'une façon comptable » Guy Mollet lui-même a déclaré ensuite : « Ses arguments ne sont pas les nôtres. Ceux qu'il a employés le 11 avril (ceux auxquels Ja-

quet a fait allusion) sont les plus faux qu'on puisse employer ».

C'est pourtant de cet homme dont les arguments sont « les plus faux qu'on puisse employer » qu'on a déclaré solennellement qu'il est le seul à pouvoir régler le problème algérien.

Il aurait mieux valu nous le dire dès 1956 au lieu d'envoyer là-bas le contingent et d'annoncer tous les mois « le dernier quart d'heure ».

Il aurait dû nous en aviser, dès lors, ce président du Conseil qui, après avoir capitulé le 6 février 1956 devant l'émeute écrivait deux ans plus tard, le 25 mai 1958 au général de Gaulle qu'une deuxième émeute poussait au pouvoir pour expliquer, plus exactement pour justifier le 13 mai :

« En Algérie, les Algériens d'origine européenne ont eu peur d'être abandonnés. Ils l'ont dit avec tout à la fois sincérité et violence. Pour l'avoir entendu une fois en février 1956, je sais tout ce qu'il y a de valable dans ce cri : je l'ai compris. Et si tout s'était arrêté là c'eût été peut-être bénéfique puisque amis et adversaires dans le monde étaient obligés de le comprendre et, cette fois, de l'admettre. L'armée trop longtemps bafoyée, a empêché le pire, a admis, elle aussi, ce qu'il y avait de valable dans ce mouvement et même communiqué. Moi aussi, tout comme vous je le comprends ».

J'ai compris, vous avez compris, ils auraient compris... On peut se deman-

der ce que les socialistes sincères restés à la S.F.I.O. peuvent, eux y comprendre.

Thèmes et variations de la politique S.F.I.O.

En 1956, la règle d'or était le tryptique « cessez le feu, élections, négociation » on leur dit maintenant que c'est l'autodétermination puisque telle est la ligne de conduite, pour l'instant, de l'homme providentiel qui peut, et peut seul, arranger les choses.

Lorsque l'avion de Ben Bella, en octobre 1956, se rendant de Rabat à Tunis fut intercepté à Alger par les autorités militaires, Alain Savary alors secrétaire d'Etat aux Affaires marocaines et tunisiennes donna sa démission pour protester contre cette opération qu'il estimait malencontreuse et nuisible aux bons rapports de la France avec la Tunisie et le Maroc.

Le président du Conseil de l'époque « couvrit » lui, les militaires et crut devoir préciser sa politique « algérienne » en ces termes :

« Nous n'accepterons jamais de médiateur. Les négociations éventuelles seront directes et officielles. La France ne saurait admettre entre les dirigeants du Maroc et de la Tunisie et certains chefs du F.L.N. une rencontre spectaculaire qui aurait quelque

chose de choquant, de provocant pour la France... »

Pierre Mendès-France émit alors un tout autre avis. Le temps a marché. Le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » que l'on écartait avec vigueur, il n'y a pas si longtemps, comme attentatoire au « droit des gens » est maintenant prôné dès lors que l'homme indispensable l'a baptisé « autodétermination ».

Pour un peu ces nouveaux messieurs de l'autodétermination reprocheraient leur manque de zèle à ceux qui n'ont cessé, depuis des années, non seulement de la réclamer mais d'affirmer qu'elle était le seul moyen de régler le problème algérien auquel il n'existait pas de solution militaire.

Lorsque la S.F.I.O. aura mis sur pied son « programme fondamental », nous saurons, au carrefour où elle est arrivée, comme elle entend « réécrire » le Socialisme dont elle continue à se réclamer.

Si son dernier congrès ne m'a inspiré que les réflexions que l'on vient de lire et les rappels que j'ai jugé utiles, c'est qu'en vérité, toutes les questions délicates y ont été reportées à plus tard. La S.F.I.O. a néanmoins fait un effort pour se moderniser : les congrès n'auront désormais lieu que tous les deux ans. Il suffirait maintenant d'ajouter aux statuts un texte du genre article 16 pour être tout à fait dans le style du Système. Pour le bien du parti, bien sûr...

Ch. LUSSY

Le P.S.U. en prise directe avec les préoccupations populaires

DANS de nombreux départements notre jeune parti est engagé dans la campagne électorale qui vient de s'ouvrir pour le renouvellement partiel des conseils généraux de province.

Nous savons que, dans ce type d'élections, les anciens partis misent à fond sur un appareil électoral rodé par des années d'expériences. Ici plus qu'ailleurs, leur passé les avantage, car ils peuvent s'appuyer sur toutes une série de bastions ou de notables progressivement mis en place. Ainsi ont-ils pu constituer tout un dispositif qui permet de drainer les voix des électeurs. Ces personnalités locales ne sont-elles pas à même de rendre des services ou de procurer des faveurs ? Combien de maires de petites communes, par exemple, doivent compter avec tel homme influent de ces partis pour faire avancer tel dossier à la Préfecture ou au Ministère.

Mais ce qui caractérise aussi les élections au Conseil Général, c'est une forme hypocrite d'apolitisme dont la droite s'est toujours faite l'interprète, et qui aujourd'hui dans un climat de désaffection politique soigneusement entretenu, lui est spécialement profitable. Au nom d'intérêts locaux qui, en réalité, recouvrent des intérêts très particuliers, elle a pu ainsi créer de véritables réseaux d'influences (dont la presse régionale) aux ramifications multiples.

Face à ces formations traditionnelles reposant sur des comités électoraux, disposant de relations et de moyens financiers importants, le P.S.U. entend se présenter comme une force nouvelle plus soucieuse de préparer et de bâtir l'avenir, que d'obtenir des élus à n'importe quel prix.

oOo

Certes, dans les circonstances présentes, dans le conditionnement national du pouvoir personnel, cet édifice d'une fausse démocratie peut encore se maintenir et faire illusion.

Mais déjà des transformations s'opèrent dans les profondeurs de la vie politique française.

En se développant, le mal secrète des antidotes. C'est autour d'eux, c'est avec eux qu'il nous faut présentement constituer une ligne de résistance. Et nous savons que, dans cette perspective, l'assaut victorieux ne peut être immédiat. Pour combattre cette anémie de la démocratie il nous faut préparer le terrain favorable à la multiplication des globules rouges.

Déjà, sans toujours apparaître sur la scène politique classique, une relève se prépare, prête à assumer des responsabilités importantes.

Dès maintenant des cadres naturels se dégagent dans les divers secteurs de la vie de la cité, aussi bien dans le monde rural que dans les agglomérations urbaines, aussi bien dans le domaine syndical que dans celui de l'éducation populaire, aussi bien au niveau de la gestion et de l'animation des équipements collectifs d'un nouveau quartier qu'au niveau de la recherche et de l'étude pour l'élaboration d'un plan d'urbanisme et d'aménagement régional.

C'est à partir de l'exercice de leurs responsabilités qu'ils s'acheminent vers une prise de conscience politique. C'est sur la base de leur propre expérience, en prise directe avec les préoccupations populaires, qu'ils découvrent les fondements d'un renouveau du socialisme et de la démocratie.

C'est avec ces générations montantes que nous voulons construire un parti de type nouveau, car désormais « la lutte est engagée entre la force vitale et l'inertie conservatrice, entre les forces du passé et celles de l'avenir ».

Un mois après les événements d'Algérie sur la base d'un programme précis, cette campagne pouvait être l'occasion de prolonger sur le terrain électoral, l'union qui s'était réalisée entre diverses organisations dans les batailles communes pour la Paix en Algérie. C'est dans ce but que nous avons pris l'initiative de proposer dès ce premier tour la présentation d'un candidat unique de la gauche dans chaque canton.

Le poids des habitudes anciennes et des divisions politiques nourries

de sectarisme et d'exclusives n'a pas permis de réaliser cette union. Mais en ce domaine, comme en d'autres, nous nous efforcerons de créer les conditions favorables pour un travail commun avec les hommes représentatifs des diverses organisations syndicales et sociales et réaliser patiemment cette conjonction des forces vives de la nation jusqu'ici inemployées sur le terrain politique.

En menant cette campagne électorale nous saurons mettre l'accent sur les caractéristiques du P.S.U., celles-là mêmes qui correspondent aux aspirations de ces couches nouvelles telles qu'elles s'expriment chez les plus conscients :

1° Tenir un langage de VERITE, c'est faire appel à ce ressort essentiel qu'est le respect du citoyen, de sa dignité.

Si les Français sont dégoûtés des partis n'est-ce pas pour une bonne part parce que ceux-ci leur ont trop souvent menti. C'est vrai en particulier pour l'Algérie. C'est avec fierté que nous pouvons faire état de nos positions essentielles et montrer que les événements nous ont donné raison ; que le temps perdu pour ruser avec l'adversaire ou pour biaiser avec une opinion publique volontairement mal informée, c'est une jeunesse sacrifiée, des milliards gaspillés, le chauvinisme entretenu, la gangrène fasciste étendue.

Ceux-là mêmes qui aujourd'hui se réclament de la paix en Algérie oublient trop volontiers quelle fut leur

responsabilité dans la prolongation de cette guerre. Nous saurons le leur rappeler. Comme nous saurons également dénoncer cette hypocrisie caractéristique de la droite de tous les temps : celle de l'apolitisme qui camoufle la pire des politiques et maintient le peuple en marge des affaires publiques.

2° Présenter un programme concret, car une caractéristique de notre temps c'est le souci de l'EFFICACITE.

Nos propositions tiendront compte des réalités locales sur la base d'une étude sérieuse des besoins de la population laborieuse et dans une perspective dynamique des phénomènes de croissance car ignorer cette croissance c'est la subir au lieu de la diriger (réservation de terrains, construction de logements locatifs, développement de l'école publique et de tout ce qui concerne l'enfance et la jeunesse, expansion économique, urbanisme, modernisation dans le cadre d'un plan d'aménagement qui s'attaque résolument à l'amélioration des secteurs urbains et ruraux défavorisés).

Mais nous saurons aussi montrer que toute action sur un plan départemental implique des choix politiques globaux et qu'on ne peut répondre véritablement aux immenses besoins du monde moderne que par une économie orientée vers la satisfaction de tous les besoins humains et non vers le profit de quelques-uns.

La S.F.I.O. fait des découvertes

En l'an III de l'ère gaulliste, la S.F.I.O. a tenu son congrès, le troisième depuis l'avènement de la République du 13 Mai.

C'était la Pentecôte. En ces mêmes jours, s'il faut en croire les Ecritures, voici des siècles, le Saint-Esprit se manifesta aux apôtres qui hésitaient sur la route à suivre.

M. André Malraux qui voit des « signes » dans la coïncidence des dates ne manquera pas de retenir et d'exalter celle-ci. Il a déjà apparenté Charles de Gaulle à Jeanne d'Arc sous le signe du 18 Juin. Le 13 Mai doit être marqué pour lui par la double victoire du Forum, il y a trois ans, et du plastic de France-Observateur pour l'anniversaire. Enfin, ce jour de Pentecôte 1961 — il ne manquera pas de le remarquer — la S.F.I.O. a fait toute une série de découvertes à ce point pénétrantes qu'il faut bien admettre qu'il s'agit là d'une véritable « révélation ». Jugez-en plutôt. Sur pièces :

La S.F.I.O. a découvert tout d'abord, dans la motion qui a obtenu la majorité (2.376 voix contre 714 et 104 abstentions) que nous étions en présence d'un « glissement vers le pouvoir personnel ». Il ne lui a fallu que trois ans pour s'en apercevoir !...

Il est vrai que le Parti, paraît-il, a « protesté le premier contre la non-application de la Constitution ». Cette recherche d'un alibi est touchante. Mais l'alibi, après les vérifications d'usage, ne vaut pas grand-chose. Ceci pour trois raisons au moins :

• La première est que cette Constitution, même agrémentée de la caution « démocratique » qui lui a été donnée au moment du référendum, est dans sa lettre comme dans son esprit une Constitution monarchique. Faites sur mesure pour un homme, elle instaure à tel point le pouvoir personnel sans contrôle et sans limites que ceux-là même qui l'ont votée et fait voter sont à peu près d'accord pour admettre qu'elle ne saurait lui survivre.

• La deuxième raison est qu'il faut vraiment ignorer ou faire semblant d'ignorer, avec quelle remarquable continuité le général de Gaulle n'a cessé, dix années durant, de se définir par ses propos, ses attitudes et ses actes pour avoir eu la moindre illusion sur la conception du rôle qu'il attribue au chef de l'Etat, tout autre, au surplus, que lui ne pouvant être

à ce poste qu'un incapable et, pour mieux dire, à ses yeux une sorte d'usurpateur.

• La troisième raison, enfin, est que, s'il n'en était pas ainsi, nous n'aurions pas dénoncé et combattu dès la première heure cette Constitution dont chaque article et l'ensemble tendent uniquement à faire du Parlement et du Gouvernement une fiction, la seule réalité étant la toute-puissance d'un Chef assumant, en fait, tous les pouvoirs sans avoir à répondre de ses actes, à qui que ce soit !

Dites que vous vous êtes trompés. Mais ne vous lamentez pas que vous avez été trompés. Vous ne l'avez été que parce que vous avez jugé plus facile ou cru plus profitable de l'être.

Un coup de force légal

Ayant découvert le « glissement vers le pouvoir personnel », la S.F.I.O. est désormais, pensez-vous, au premier rang de ceux qui voient dans la mise en œuvre de l'article 16 une aggravation nouvelle, un véritable coup de force légal. Vous n'y êtes pas. La majorité S.F.I.O. respirant tout juste le temps de placer une virgule « approuve le recours à l'article 16 par le Président de la République et sa prolongation pendant les prochaines semaines... »

Vous avez bien lu : sa prolongation pendant les prochaines semaines. C'est, bien entendu, uniquement, dit-on à cause des négociations. Et « les organismes qualifiés » veilleront à ce qu'on n'y recoure ni pour « modifier la Constitution » ni « pour porter atteinte aux droits syndicaux ».

Encore des alibis qui ne tiennent pas à l'examen.

Pourquoi, en effet, aurait-on l'idée et le désir de modifier la Constitution ? Telle quelle sans prendre grand souci des figurants de l'opposition dite « constructive », elle permet au Général-Président de faire exactement ce qu'il lui plaît de faire. Ni plus, ni moins.

Il n'était même pas besoin, à parler clair, de l'article 16 pour cela. Mais Charles de Gaulle pousse la coquetterie « républicaine » jusqu'à vouloir faire confirmer de jure le système que, de sa propre autorité, il institue de facto.

Quant aux « droits syndicaux » les décrets qui les réduisent, pour les ser-

3° Donner un contenu vivant à la démocratie. Une nouvelle exigence s'affirme : celle de la RESPONSABILITE.

A l'époque d'une technocratie qui règle tout à coup de circulaires élaborées loin des réalités, doit succéder celle d'une décentralisation effective donnant plus de pouvoir aux collectivités locales.

Il faut recréer des intermédiaires et des relais entre le pouvoir central et le pouvoir local ; le Conseil général peut en être un en lui faisant jouer un plus grand rôle dans le cadre du Plan ; mais le canton doit être également revitalisé pour devenir un centre attractif.

En opposition au pouvoir personnel, une démocratie renouée, c'est aussi une participation plus grande des citoyens à la vie politique, économique et sociale de ce pays. Ce n'est pas uniquement mettre un bulletin dans l'urne tous les 4 ou 6 ans.

Il faut que de façon permanente les citoyens, là où ils sont, puissent prendre des responsabilités dans le cadre local, départemental, régional.

Ce qui compte ce n'est pas seulement de mettre un peu plus de commodités à la disposition du peuple, mais faire en sorte que ces réalisations soient l'occasion d'un peu plus de démocratie, d'un peu plus de gestion de base.

Un pouvoir fort c'est un pouvoir qui n'hésite pas à s'appuyer constamment sur le Peuple.

R. BEAUNEZ

vices publics, aux proportions que « le gouvernement » voudra bien leur concéder étaient déjà pris lorsque le congrès d'Issy-les-Moulineaux s'est réuni. De Gaulle n'a même pas eu la délicatesse d'attendre le lendemain comme il fit lorsque, en juillet 1958, il appela Soustelle dans son gouvernement où Guy Mollet avait déjà pris place.

Ce dernier, qui n'en est pas à une explication près, a trouvé une admirable justification de cet article 16. Si de Gaulle l'a introduit dans « sa » Constitution, c'est, affirme avec gravité le Secrétaire général de la S.F.I.O. pour mettre la « légitimité » à l'abri de toute entreprise factieuse.

C'était simple, mais il fallait y penser. Que demain Soustelle et Delbecq recommencent avec succès mais contre de Gaulle cette fois, l'opération réussie par eux il y a trois ans à son profit, celui-ci se met à l'abri avec l'article 16 dans ses bagages et les autres ne sont plus que des « illégitimes ». Vous avez compris...

Notez aussi qu'il y a d'autres hypothèses possibles que celles du pouvoir enlevé de vive-force par la Droite. Mais à quoi bon s'y attarder. Personne ne peut prendre au sérieux cette affabulation pittoresque.

Quoi qu'il en soit, le congrès unanime par ailleurs (l'intercession du Saint-Esprit a permis à Max Lejeune de ne pas troubler par son vote, cette unanimité) s'est divisé sur ce que l'on a pudiquement appelé le problème « des institutions ». En effet, pour Gazier, Pineau et leurs amis, pas de question, le Système baptisé Cinquième République n'a rien d'une démocratie et on ne saurait composer avec lui. Il y a donc eu une majorité et une minorité. Par rapport au dernier congrès, toutefois, la minorité s'est sensiblement amenuisée.

Tandis que la majorité passait de 2.055 à 2.376 mandats, la minorité a rétrogradé de 923 à 714 (de 27 % à 22 %), les abstentions diminuant également (104 au lieu de 391).

Tout va donc pour le mieux — et pour l'instant dans le meilleur des mondes mollettistes...

(suite page 4)

Les leçons



FUSILLADE AU PÈRE LACHAISE

Dessin de Darjou (Archives).

« L'histoire de la Commune de 1871 a été fabriquée par des escamoteurs. Méconnaître ou haïr la classe qui produit tout est la caractéristique actuelle d'une bourgeoisie jadis grande, qu'affolent aujourd'hui les révolutions d'en bas. Celle du 18 mars 1871 est la plus haute marée du siècle, la plus étonnante manifestation de cette force populaire qui prend la Bastille, ramène le roi dans Paris, assure les premiers pas de la Révolution Française, saigne au Champ de Mars, enlève les Tuileries, expulse le Prussien, extirpe la Gironde, alimente d'idées la Convention, les Jacobins, l'Hôtel de Ville, balaie les prêtres, plie sous Robespierre, se redresse en prairial, puis s'endort vingt années pour se réveiller au canon des alliés, replonge dans la nuit, ressuscite en 1830, aussitôt enlacée remplit de soubresauts les premières années du règne orléaniste, rompt ses filets en 48, secoue trois jours, en juin, la République marâtre, refoulée de nouveau, éclate en 69, vide les Tuileries en 70, s'offre encore contre l'envahisseur, est encore dédaignée, flétrie, jusqu'au jour où elle écrase la main qui veut l'étreindre. »

(LISSAGARAY : Mai 1896 Préface à la nouvelle édition de son « Histoire de la Commune de 1871 »).

TANTÔT ASSERVIE, tantôt triomphante; jamais complètement vaincue par les coups de boutoir ou l'astuce protectrice de la réaction, la classe ouvrière française possède un passé de traditions révolutionnaires que notre Parti, tard venu à la scène politique, ne doit pas oublier. Elle, en tout cas, ne l'oublie pas. Sans doute, les conditions de la lutte ouvrière et démocratique présentent-elles aujourd'hui en France des caractéristiques nouvelles, des éléments qui permettront, dans une autre phase de la lutte, de réaliser des solutions plus radicales que par le passé. Mais qu'on ne se gargarise pas de mots. La nouveauté existe, certes, mais en s'insérant dans un courant ancien. C'est pourquoi, en vous parlant de la Commune, il n'est pas question pour nous de rédiger un historique complet, ou une tentative globale d'explication, mais des leçons significatives qu'il faut dégager d'un des plus hauts moments de la lutte ouvrière.

L'Empire

En 1851, renversant une République fragile, l'Empire prenait le pouvoir pour près de vingt ans. Il se voulait au centre, à un hypothétique point zéro, afin d'assurer un pouvoir d'arbitrage. Il est apparu, comme dit Marx, à une période intermédiaire où la classe ouvrière devenait dangereuse sans qu'un capitalisme trop jeune soit capable de la mater par les moyens parlementaires classiques. Le mythe de tous les régimes autoritaires de droite, — ici de Gaule n'a rien innové — c'est l'arbitrage. Le Second Empire exerçait le pouvoir d'Etat comme s'il était une force au-dessus des classes dirigées. « Il dépouillait le pouvoir d'Etat de sa forme directe de despotisme de classe, en mettant un frein à la puissance parlementaire de la classe des appropriateurs. Il était la seule forme sociale capable de garantir au vieil ordre social quelque répit. » (Karl Marx, La guerre civile en France.)

Ainsi d'une part, cet arbitrage est un mythe puisqu'il aboutit à conserver les structures existantes et de ce fait pèse dans un sens bien précis, qu'il le veuille ou non. D'autre part, il consolide les antagonismes existants, les cristallise, les « met au frigidaire » sans les résoudre : en tant que tel, l'arbitrage des régimes autoritaires de droite constitue un facteur permanent de guerre civile. C'est la première grande leçon que nous donnent l'Empire et la Commune à nous, citoyens du pouvoir gaulliste.

Pour tenter de pratiquer cette politique de centre, il faut s'appuyer sur des couches traditionnelles qui semblent en dehors de la lutte des classes : les paysans. Nul n'ignore que le Second Empire s'est appuyé sur les masses rurales. Mais certains ignorent encore que le corps électoral du Président de la V^e République est composé d'une majorité rurale, non représentative du pays, puisque des inégalités de représentation systématiquement recherchées conduisent à donner de dix à vingt fois plus d'importance au citoyen du canton rural qu'à celui d'Ivry ou de Malakoff.

De plus le pouvoir absolu, cette cohérence apparente de l'Etat au sommet, n'est que le masque de rivalités, de contradictions permanentes des classes dirigeantes figées en une seule personne. Faut-il rappeler les contradictions de la classe dirigeante sous l'Empire ? On remarquera en tout cas les rivalités des Indépendants et de l'U.N.R. — cette affaire de Salmson-Point-du-Jour, ne l'oublions pas, ne fut au départ qu'un règlement de comptes

LES GÉNÉRAUX

« On pense énormément à Paris, chez les généraux algériens; l'exemple des aînés y suscite une vaste émulation. Bugeaud, Cavaignac, Changarnier, Lamoricière, Le Flô, Bedeau, tous ces héros de la conquête sont devenus des hommes politiques; divisionnaires et brigadiers d'à présent brûlent d'entrer à leur tour dans la carrière et de s'y conduire plus adroitement que ces « champions éteints », comme dit Saint-Arnaud, avec un sens plus sûr des réalités. On déteste la République, dans l'armée d'Afrique; c'est de bon ton, et la preuve, en outre, d'un patriotisme éclairé. M. de la Gorce ajoute que la destruction du régime apparaît à beaucoup de ces impatients comme l'occasion d'une belle « razzia ». (« Le coup du 2 Décembre », H. Guillemin. P. 281-282.)

N.D.L.R. — Quand Guillemin écrivit ces lignes, il n'y mettait aucune allusion, ni au quartieron, ni aux actuels champions éteints : ce livre date de 1951.

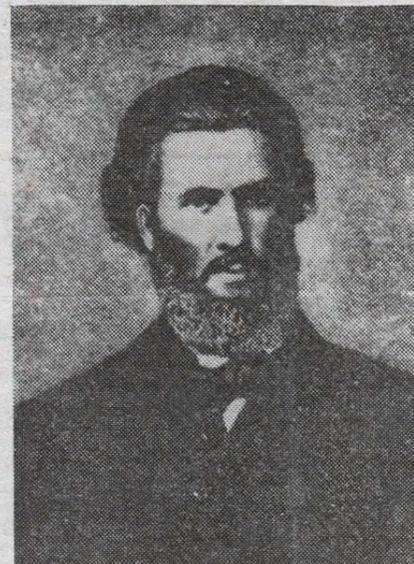
entre strates dirigeantes, et Le Figaro, journal de la vieille droite contre la nouvelle, démasquait cette affaire bien avant ses collègues de la grande presse d'information.

Ainsi, faiblesses dues à un arbitrage avorté, faiblesses dues au support de couches rurales inorganisées et moins conscientes, faiblesses dues aux contradictions des cercles dirigeants, c'est cet Etat délabré qui entre en guerre en 1870. Une occupation par-

tielle du territoire et quelques manifestations parisiennes le font voler en éclat.

Le 4 septembre

Après la capitulation de Napoléon et de l'armée Mac-Mahon, les délégués du Comité Central des vingt arrondissements demandent des élections dans le département de la Seine, l'abolition de la police d'Etat et l'armement de tous les Français. C'est le 4 septembre 1870: la République est proclamée. Les Parisiens veulent se battre ? Cela n'empêche pas Jules Favre de traiter dès le 15 septembre avec Bismarck. C'est que la bourgeoisie a peur : elle est patriote et héroïque tant que son armée de métier est debout. Ce n'est plus le cas, et le seul moyen de gagner la guerre est de mettre tout le peuple en armes. Mais le peuple en armes c'est la Révolution sociale en armes. N'oublions jamais que la Commune s'est installée parce que le peuple de Paris voulait éviter que ses canons n'échoient aux Prussiens. Quand de Gaule a refusé des armes au peuple, le 22 avril et les jours suivants, ses raisons étaient les mêmes : des armes entre les mains des syndicats et des partis de gauche, c'était la fin de la V^e République. Méditez cette leçon, naïfs et crédules, et dites-vous bien que si la bourgeoisie préfère de Gaule à toute aventure de droite ou de gauche, elle préférera toujours une aventure de droite à une aventure de gauche (1). Jamais la



Eugène VARLIN (Viollet).

bourgeoisie n'armera le peuple. La Commune, elle, avait déjà tiré cette leçon stratégique des révolutions volées au peuple de Paris par la bourgeoisie modérée en 1830, 1848-49, 1870. L'intérêt de la Patrie comme celui du peuple de Paris exigeaient qu'on se débarrassât de l'alliance bourgeoise. Mais là s'arrêtait la prise de conscience des « communards ».

La Commune

Il ne faut pas en effet leur prêter plus d'intentions qu'ils n'en avaient à l'époque. Marx observe avec raison qu'ils étaient manifestement impréparés à leur tâche : la Commune est née à la faveur de la guerre et d'un sursaut populaire que ses dirigeants traditionnels n'avaient d'ailleurs pas su prévoir. Louis Blanc, Tolain ne sont-ils pas entrés en conflit avec les Communards ? Et pourtant, sans dirigeants, sans organisation, il s'est révélé en 1871 une remarquable spontanéité populaire qui devrait offrir des sources de réflexion à la gauche de mai 61. Au lendemain de l'écrasement du putsch du 22 avril, certains estimaient que le prestige de de Gaule sortirait renforcé et que la combativité populaire serait atténuée. Moins de 15 jours après, dans un mouvement d'une intensité et d'une unanimité surprenantes pour les dirigeants, les grèves des services publics témoignaient de la fausseté de ces appréhensions. Le gouvernement ne s'y est pas trompé en autorisant les réquisitions. La gauche a trop de complexes, ne donne pas assez d'attention à la spontanéité et à la rapidité de la prise de conscience des masses populaires. C'est une autre grande leçon que nous donne la Commune.

Cependant, la Commune se réfère aux révolutions manquées de 1830, 1848-49 et 1870. Elle se souvenait de 1792. Quand Vuillaume et Vermersch

rédigent Le Père Duchêne, en écrivant « à la manière » d'Hébert, ils croient continuer simplement la Révolution de 1792. Marx a dit souvent que les révolutions nouvelles ont tendance à se draper dans les plis des anciennes. Mais la Commune de Paris n'est pas seulement la dernière révolution du XIX^e siècle : elle est également la première du XX^e. Installée dans une période intermédiaire, insuffisamment pensée et préparée; elle est venue trop tôt. Sans doute, les Communards ont-ils tiré des leçons d'ordre stratégique des échecs antérieurs. Mais les réflexions sur les bouleversements en profondeur des structures économiques étaient absentes.

Quelques exemples significatifs :
 ● 30 mars : Premiers actes législatifs de la Commune : suspension de la vente des dépôts du Mont-de-Piété, prorogation des congés donnés aux locataires, création de dix commissions, etc.
 ● 17 avril : convocation des chambres syndicales ouvrières pour établir une législation du travail.
 ● 18 avril : Prorogation de 3 ans des dettes de toute nature.
 ● 18 mai : Vaillant décide d'augmenter le nombre des classes dans les écoles primaires.

Ces exemples témoignent de façon flagrante que la Commune, bousculée par les urgences, a pris des mesures économiques à finalité exclusivement sociale, mais non dans un but de bouleversement des structures économiques. C'était là son talon d'Achille. La classe ouvrière et les couches démocratiques ne peuvent se permettre de prendre telle quelle la machine de l'Etat en la faisant fonctionner pour leur propre compte. Certes le Manifeste du Comité Central du 18 mars affirmait « qu'il est du devoir impérieux et du droit absolu des prolétaires de prendre en main leurs destinées en



Louise MICHEL (Viollet).

s'emparant du pouvoir politique ». Mais le pouvoir politique ne suffit pas. L'échec de la Commune, celui du Front Populaire sont très révélateurs : il faut reconstruire un Etat nouveau en s'appuyant sur des pouvoirs économiques nouveaux. Le bouleversement des structures économiques, la prise en main par la collectivité des secteurs-clés de la production ne constituent pas un élément second et seulement souhaitable. Ils constituent la phase première et inévitable d'une conquête effective du pouvoir politique.

Mais la Commune ne l'avait pas vu.

Une leçon essentielle

Voilà esquissées les quelques comparaisons avec la période que nous vivons, les quelques leçons que la Commune pourrait nous donner.

Claude Roy, revoyant les barricades de la Libération, leur architecture hilare et farouche, leurs formes redoutables et narquoises, n'a eu aucune peine à les reconnaître. Victor Hugo les avait déjà décrites dans Les Misérables : il s'agissait des barricades du Faubourg Saint-Antoine.

La classe ouvrière et le peuple de Paris ont des traditions et un passé révolutionnaire que nous devons de ne jamais oublier.

L.S.

1.) Selon l'« Express » du 18 mai dernier, Guy Mollet aurait déclaré lors de la réunion du Comité directeur de la S.F.I.O. du 25 avril 1961 : « Si je devais choisir entre Challe et Thorez je choisirais Thorez ». Sans commentaire...

de la COMMUNE

Ces aperçus de la vie sous la Commune sont extraits soit du livre « 1870-1871, La guerre, La Commune et la Presse » d' Aimé Dupuy, (collection « Kiosque », Armand Colin), soit des ouvrages d' Henri Guillemin.

Liberté de la presse

« Attendu qu'il n'y a pas de gouvernement possible lorsque chaque jour, impunément, des feuilles publiques répandues à profusion prêchent la sédition et la désobéissance aux lois... la publication des journaux Le Mot d'Ordre, Le Vengeur, Le Père Duchêne, La Bouche de Fer, La Caricature, Le Cri du Peuple... est et demeure suspendue. » (Général Vinoy, gouverneur de Paris, 11-3-1871.) (K.)

« Je regrette profondément qu'on ait empêché Le Gaulois et Le Figaro de réparaître, eussent-ils dû encore rire de nos canons et nous appeler des pillards. La liberté est sans rivages. » (Jules Vallès, « Le Cri du Peuple, 23 mars 1871. ») (K.)

La répression

« On demande que tous les membres de la Commune, du Comité Central et autres institutions de même forme ; que tous les journalistes qui ont lâchement pactisé avec l'émeute triomphante ; que tous les Polonais interlopes, tous les Valaques de jantaisie qui ont régné deux mois sur la plus belle et la plus noble ville du monde, soient, avec leurs aides de camps, colonels et autres fripouilles à aiguillettes, conduits après jugement sommaire, de la prison où on les aura enfermés, au Champ de Mars où ils seront passés par les armes devant le peuple rassemblé ! » (Le Figaro, 16 mai 1871.)

N.D.L.R. 90 ans après, Le Figaro s'est assagi et les colonels en quarteron ont droit à plus d'indulgence. Il serait injuste, de toute façon, de confondre la canaille communarde avec de féaux officiers, un instant égarés.) (K.)

« Qu'est-ce qu'un républicain ? Une bête féroce !... Allons, honnêtes gens, un coup de main pour en finir avec la vermine démocratique et internationale ! » (Le Figaro, au moment de la répression versaillaise.) (K.)



Jules VALLES (Viollet).

« Pas un des malfaiteurs dans la main desquels s'est trouvé Paris pendant deux mois ne sera considéré comme un homme politique : on les traitera comme des brigands qu'ils sont, comme les plus épouvantables monstres qui se soient vus dans l'histoire de l'humanité. Plusieurs journaux parlent de relever l'échafaud détruit par eux, afin de ne pas même leur faire l'honneur de les fusiller ! » (Le Moniteur Universel, au moment de la répression versaillaise.) (K.)

Clément Thomas

« Clément-Thomas est un combattant de quarante-huit, mais qui a mené le bon combat. Il appartenait au clan Cavaignac et s'était illustré

lors des Journées de Juin, ayant concouru, dit Trochu, « à la répression du soulèvement révolutionnaire avec une énergie fort remarquable ». Il avait, au plus haut degré, l'aspect d'un colonel de cavalerie sorti de sa retraite pour remplir le devoir ; il est exempt des préoccupations de politique républicaine exclusive » et il nourrit une détestation particulière à l'égard des acharnés de la résistance (envers les Prussiens) et autres démagogues qui jouent les patriotes. A trois reprises, et presque dans les mêmes termes, Trochu tiendra à souligner, en 71, cet aspect frappant du caractère de Clément-Thomas : « Avec l'ardente énergie que vous savez, il poursuivait les sectaires sans leur laisser repos ni trêve et les déshonora devant Paris » ; il les poursuivait avec une impitoyable énergie, ne laissant passer aucune occasion de les déshonorer devant l'opinion » ; « en moins de deux mois » on le verra « provoquer et obtenir la destitution de plus de six cents officiers de la Garde Nationale ». Et Trochu, qui manque de discernement sans doute dans le choix de ses éloges à moins qu'il ne tienne à dire, comme par mégarde, ce qu'il a, au fond, sur le cœur — Trochu, dans son récit posthume du Siège, lâche sur Clément-Thomas ces mots admirables : « D'un caractère doux et bienveillant, et d'une parfaite droiture, le général Tamisier n'était pas fait pour ce redoutable mandat (commander la Garde Nationale de Paris) ; il fallait un Clément Thomas. »

Les « 140 »

« Le 6 janvier au matin, les délégués de vingt arrondissements, les républicains d'extrême-gauche des Comités de Vigilance — ils sont là cent quarante, qui ne se cachent pas, qui indiquent leurs noms... — apposent une affiche rouge, qui, sans frénésie, sans excès de rhétorique, enregistre les faits et tire les conclusions : « Le gouvernement qui, le 4 septembre, s'est chargé de la défense nationale a-t-il rempli sa mission ? Non. » Ces hommes qui devaient mener la guerre, défendre Paris et repousser l'envahisseur, on les a vus à l'œuvre ; « ils n'ont pensé qu'à négocier avec l'ennemi », puis « leur lenteur, leur indécision nous ont conduits au bord de la famine » ; aux « reproches de l'opinion », le gouvernement Trochu-Favre « ne répond que par la menace » ; « il déclare qu'il maintiendra l'ordre, comme Bonaparte avant Sedan... Les « cent quarante », ouvertement, se présentent pour prendre en main la situation ; et leur affiche se termine sur ces mots : « Place au Peuple ! Place à la Commune ! » (Extrait de « La Capitulation », d'H. Guillemin, p. 226.)

Le siège de Paris

« Certes, chez les gens de bien, ceux qui mangent, ceux qui se chauffent, la raison se fait écouter. Irissou d'Herisson, dans ses Souvenirs d'un officier d'ordonnance, nous a laissé une liste des « bons endroits », des restaurants bien pourvus, et dans lesquels, d'un bout à l'autre du siège, une « clientèle aristocratique » s'assura d'excellents menus : chez Bignon, chez Durand, chez Voisin, au café Anglais (où l'on « pétrissait dans les caves ») sans oublier Brébant, qui traitait si bien M. Renan et ses amis qu'ils eurent la charmante pensée d'offrir à cet amphitryon, après la guerre, une médaille — le texte de l'inscription était de M. Renan — rappelant qu'ils avaient eu, par lui, le privilège de ne s'être « pas une seule fois aperçu qu'ils dinaient dans une ville de deux millions d'âmes, assiégée ». Au Jockey-Club, aussi, l'on se nourrissait, entre gentilshommes, de manière parfaite. Une porte étroite, celle du Jockey, peu facile à franchir. Mais la solidarité de classe, dans les grandes circonstances, n'est pas un vain mot, et le comte d'Irissou énumère les admissions, exceptionnellement nombreuses, consenties par les titulaires, en janvier 1871 ; nombreuses, soit ; brillantes, toutes ; pas de concessions sur le rang... » (Ibid., p. 240, sur les privations du siège de Paris.)

« ...et la populace, ces ménagères par exemple, femmes de « mobilisés » qui reçoivent 75 centimes par jour

quand le poireau coûte 1 franc, le chou 16 francs, 10 francs la livre de cheval, 100 francs le kilo de beurre et 20 francs les 100 kilos de bois de chauffage (du bois vert, inutilisable), toute cette multitude où l'on meurt comme des mouches, les enfants surtout à cause des privations et du froid (2.728 décès à Paris entre le 18 et le 24 décembre 1870, alors que cette semaine-là on n'en avait compté que 980 l'année précédente ; et 4.671 du 20 janvier au 3 février, contre 1.105 il y a un an), toute cette racaille de pauvres, toute cette lie — c'est insensé ! — ne veut pas entendre parler de capitulation ! (P. 242.)

(Lire la suite en page 8)



THIERS (Dessin de Gill (Viollet)).

I. — LE PEUPLE BAFOUÉ

1870

1871

- 13 Juillet : Napoléon III déclare à la Prusse une guerre qu'Emile Olivier accepte « d'un cœur léger ».
- 2 Septembre : La bataille de Sedan s'achève par la reddition de Napoléon III et de son armée.
- 4 Septembre : Le peuple à l'Assemblée. L'Empire est renversé. Le gouvernement dit de « Défense Nationale » est constitué.
- 15 Septembre : Négociation entre Jules Favre et Bismarck à Ferrières : Elles échouent.
- 27 Octobre : Le « glorieux Bazaine » capitule à Metz.
- 30 Octobre : Thiers et Favre présentent une demande d'armistice.
- 31 Octobre : Trahi, le peuple de Paris occupe l'Hôtel de Ville mais ne parvient pas à mettre sur pied un nouveau gouvernement. Le mouvement s'effondre dans la nuit.
- 5 Janvier : Début du bombardement de Paris par l'armée prussienne.
- 22 Janvier : Manifestation populaire devant l'Hôtel de Ville de Paris, durement réprimée.
- 28 Janvier : L'armistice est signé entre Bismarck et le gouvernement « de défense nationale ». Paris capitule.
- 8 Février : La France s'enrichit d'une nouvelle Assemblée Nationale qui, le 12, se réfugie à Bordeaux.
- 26 Février : Les Parisiens transportent les canons à Montmartre pour éviter leur capture par les Allemands.
- 1 au 3 Mars : Occupation de Paris.
- 11 Mars : Les moratoires sur les loyers et les effets de commerce sont abolis. Suppression des journaux républicains. Blanqui et Flourens condamnés à mort par contumace. Paris n'est plus capitale de la France.

II. — ORGANISATION DE LA COMMUNE

- 18 Mars : Le peuple de Paris s'empare des canons rassemblés à Montmartre que Thiers voulait livrer aux Prussiens. Le gouvernement et ses troupes se retirent à Versailles.
- 19 Mars : Proclamation du Comité Central qui décide des élections pour la Commune, au suffrage universel.
- 26 Mars : Elections des 90 membres de la Commune.
- 30 Mars : Premières mesures de la Commune.
- 3 Avril : Les Parisiens tentent une sortie qui échoue. Flourens est assassiné. Les prisonniers sont fusillés par les Versaillais.
- 5 Avril : La Commune promulgue le « décret des otages ».
- 17 Avril : La Commune décide la convocation des Chambres syndicales ouvrières pour établir une législation du travail.
- 1er Mai : La Commune crée un Comité de Salut Public.
- 5 Mai : Les Versaillais prennent Clamart.
- 9 Mai : Le fort d'Ivry succombe.
- 13 Mai : Les Versaillais occupent le fort de Vanves.
- 17 Mai : La Commune décide la mise en application du décret sur les otages.
- 19 Mai : Edouard Vaillant décide la laïcisation de l'enseignement.



LA DEFENSE DES BARRICADES

(Archives).

III. — LA SEMAINE SANGLANTE

- 21 Mai : Les Versaillais entrent dans Paris et occupent le XVII^e Arrondissement.
- 22 Mai : Appel aux armes du Comité de Salut Public. Les Versaillais occupent l'Ouest de Paris.
- 23 Mai : Montmartre est pris. Début des grands incendies.
- 24 Mai : La Commune évacue l'Hôtel de Ville. Rigault et plusieurs centaines de Fédérés sont fusillés. L'archevêque et cinq otages sont fusillés à la Roquette.
- 25 Mai : Toute la rive gauche est occupée par les Versaillais. Les exécutions sommaires se généralisent.
- 26 Mai : Belleville tient toujours. Exécution de 48 otages, rue Haxo.
- 27 Mai : Le Père Lachaise tombe. Massacre de Fédérés.
- 28 Mai : Dernier coup de canon de la Commune. Mort de Varlin.
- JUIN : 50.000 arrestations. On évalue à 20.000 le nombre des Fédérés fusillés.

(suite de la page 7)

Désarmement de la Garde Nationale

Favre s'accusera d'abord, tant l'Assemblée Nationale le hait pour n'avoir pas, dès cet instant, engagé la guerre civile. A la tribune il déchirera ses vêtements. Battant sa coulpe dans un de ces grands numéros de pathétique dont il a le secret, et qu'il lui arrive de remployer, il demandera publiquement « pardon à Dieu et aux hommes » de la terrible faute qu'il a commise, à Versailles, en reculant devant le désarmement par la force des gardes nationaux parisiens. Mais, l'effet de séance obtenu, il se rétractera par la suite; il se défendra, il se justifiera devant la Commission d'enquête et dans son livre de 1872. Il n'ignore pas qu'à travers la province la plupart des notables, maintenant députés, lui reprochent entre eux (quitte à l'insulter, s'il le peut fait) de n'avoir pas tout simplement ouvert Paris aux troupes allemandes, qui se fussent chargées de désarmer les pauvres. Comme si c'était facile! Comme si Bismarck en avait le goût!... « Peut-être, écrit Favre, je l'avoue, la prise de possession militaire de Paris par les bataillons allemands aurait-elle empêché la sédition »; mais son âme de Français ne pouvait se résoudre à cette solution crucifiante... Trochu... lâchera la vérité devant les enquêteurs: « Une seule force, à ce moment-là, pouvait tenter d'effectuer le désarmement de la Garde Nationale, c'était l'armée prussienne », mais « M. de Bismarck n'en voulait pas courir les risques »; et devant l'autre Commission, Trochu ne sera point fâché de pousser l'un de ces Messieurs (le procès-verbal, pudique, ne le désigne point par son nom) à proférer enfin la pensée du parti; l'ancien gouverneur vient de rappeler que l'unique façon d'enlever ses fusils à la plèbe en janvier 1871 eut été de confier cette besogne aux Prussiens; « un membre: Pourquoi ne pas les avoir laissé faire? » et Trochu, très intéressé: « Ah! Ah! Vous les auriez laissé faire? » En hâte, l'interrogatoire alors prend une autre direction. » (La Capitulation, de Guillemin, p. 313.)

« ...Favre a parlé à Bismarck comme à un ami véritable. Il ne lui

a rien caché. Il lui a confié l'épouvante dans laquelle depuis septembre vivent à Paris ceux des honnêtes gens qui ont gardé l'esprit lucide. Il ne dissimulera pas aux membres de la Commission d'enquête — sachant qu'ils le comprendront, car il traduit leur pensée même — l'aveu qu'il a fait au Chancelier allemand: « La Garde nationale renferme des éléments très mauvais; on a donné des armes à tous ceux qui venaient en chercher »; c'est là un « effroyable désordre », etc.; il est allé plus loin encore dans la divulgation fraternelle; c'est le Dr Busch qui nous l'apprend; le 25 au soir, Bismarck, assez amusé, rapporte à ses commensaux que le citoyen Favre a prétendu, dans la journée, qu'à Buzenval où les Français ont mis en ligne pour la première (et la dernière) fois leur Garde Nationale, « seuls s'étaient bien battus les gardes nationaux riches, tandis que les autres n'avaient rien fait ». Bismarck a repris tranquillement sa suggestion de Ferrières: « Provoquez donc une émeute, pendant que vous avez une armée pour l'étouffer » et il a laissé entendre que les troupes allemandes au besoin, lui viendraient en aide... (Favre refuse): Certes... il l'a su dès le premier jour, et il le déclare à Bismarck, mot pour mot: ce renversement de l'ordre naturel (des armes entre les mains de ceux qui n'ont rien, alors que seuls doivent en détenir ceux qui ont tout), « c'est un état terrible qui nous condamne, presque inévitablement, à une liquidation sanglante ». Mais pas maintenant. Ce n'est pas l'heure. Et puis, mieux vaut, pour notre cause même et son bon aspect, que la revanche des honnêtes gens ne soit point, de manière visible, appuyée par les Prussiens. « La liquidation » de notre problème social, dit Favre à Bismarck, « nous la ferons sans vous »... Le chancelier était gentil. Il aidait, il envoyait son coup d'épaulement. Sur deux points capitaux, il acceptait d'entrer dans la manœuvre: en accordant des élections à Metz comme à Strasbourg, il facilitait la feinte du Gouvernement de la Défense Nationale, et en laissant leurs armes, encore un peu de temps, aux prolétaires de Paris, il donnait au Pouvoir le moyen de continuer à les endormir jusqu'à ce que, l'Assemblée une fois réunie, les possédants fussent en mesure de les écraser. » (P. 315.)

LES ORIGINES DE LA COMMUNE

par Henri GUILLEMIN

VOICI quelques mois qu'est sorti « La Capitulation », le dernier volume de l'ensemble consacré aux origines de la Commune par Henri Guillemin, le dernier à ce jour, car il faut en espérer d'autres.

Rappelons les deux précédents: « Cette curieuse guerre de 1870 » et « L'Héroïque défense de Paris » pour les origines directes, et, pour remonter un peu plus avant dans l'Histoire, « Le coup du Deux Décembre » et « La tragédie de 48 ». Tous ces livres sont édités chez Gallimard sauf « La tragédie de 48 », éditions Le Milieu du Monde, Genève.

Pour parler des origines de la Commune, Guillemin a pris la difficulté à bras-le-corps: il a dépouillé des masses de documents, dont la plupart n'étaient nullement secrets, mais que la seule paresse des chercheurs avait jusqu'ici négligés; il a recoupé, collationné minutieusement ces documents, extrait, pour chacun, la phrase caractéristique, l'indication précieuse. Restait à animer cette masse. Et là Guillemin n'a pas eu peur de faire œuvre partisane; il avoue dès le départ ses sympathies, et c'est à l'ensemble de l'œuvre qu'on pourrait mettre en préface ces mots qu'il écrit en tête du « Coup du Deux Décembre »: « Ce livre est véridique. Je me suis appliqué à ce qu'il le fut, minutieusement. Il n'est pas impartial. D'historien sans partialité, je n'en connais point lorsqu'il s'agit d'événements qui n'ont pas cessé de nous concerner... »

Ne cherchez point chez Guillemin une vaste synthèse économique-sociale. Lisez ces livres (et leur style vous y invite) comme des romans policiers. Des critiques de droite ont aigrement fait remarquer que tout ce déballage était bien inutile, qu'on savait plus ou moins déjà ce que Guillemin révèle, à savoir: que la guerre de 70 fut une opération de politique intérieure, qu'aussi bien la droite classique, monarchiste, que les « républicains » du Gouvernement de la Défense nationale et l'Armée considéraient que le seul ennemi était le peuple français, et ne cherchaient qu'à

se rendre le plus vite possible pour que la domination prussienne les aide à rétablir l'ordre... Mais ce n'est pas exactement ce qu'on enseigne, cependant, dans les écoles, même laïques; et puis, autre chose est le savoir abstrait, autre chose cette ahurissante succession d'aveux spontanés que nous livre Guillemin.

Aujourd'hui, il n'est pas de réactionnaire qui ne prétende vouloir « en réalité » le bien du peuple, le bonheur « véritable » du prolétariat. A cette époque, l'hypocrisie n'était qu'accroissement de mise, et l'on peut savoir par leurs aveux ce que Tiers ou Jules Favre, Trochu ou Jules Simon pensaient réellement de « la canaille ». Il est difficile, après la lecture de ces livres féroces et joyeux, d'écouter sans sourire un homme de droite parler aujourd'hui, avec des trémolos, de « la patrie », par exemple, et reprocher à la gauche n'importe quelle « trahison ».

Il est inutile de s'appesantir sur la saveur que prend aujourd'hui la peinture de cette époque, et sur le plaisir qu'on peut trouver à établir des correspondances entre tels ou tels grands hommes. Il faut regretter qu'il n'y ait qu'un Guillemin: un travail analogue serait à faire, en ce qui concerne les débuts de la colonisation, sur lesquels nous avons tous lus quelques documents assez caractéristiques (les lettres de Saint-Arnaud sont assez souvent citées), mais pour quoi nous manque encore le travail complet de recensement et de critique des textes amassés.

L'inconvénient des livres de Guillemin est leur prix, qui empêche de les recommander à chaque militant. Cependant aussi bien les sections que les groupes et collectivités ayant une bibliothèque devraient détenir — et diffuser au maximum — les cinq volumes de cette gigantesque entreprise de démystification. P.L. Thirard

NOTRE PAGE SUR LA COMMUNE A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LUCIEN SFEZ, PAUL THIRARD, JACQUES POMONTI ET J.-C. BARIGEL.

LES PLASTIQUEURS FASCISTES EN LIBERTÉ

Le pouvoir se tait et baillonne la résistance populaire

Message de J. P. SARTRE

POUR protester contre les attentats au plastic et en particulier celui dont fut victime France-Observateur, les Fédérations de Paris, Seine-Banlieue et Seine-et-Oise du P.S.U. avaient décidé d'offrir à diverses personnalités de gauche, appartenant soit à des organisations politiques ou syndicales soit à des journaux démocratiques, une tribune où elles pourraient exprimer l'indignation de toutes les tendances de la gauche devant ces actes criminels et la mansuétude dont le pouvoir témoigne à leur égard. Jean-Paul Sartre, Daniel Mayer, président de la Ligue des Droits de l'Homme, Claude Bourdet et Gilles Martinet, directeurs de France-Observateur, Emmanuel d'Astier, directeur de Libération, Louis Fournier de L'Express, Pierre Gaudez, ancien président de l'U.N.E.F., Jean Schaefer (C.G.T.), Georges Rino (U.D.F.O.), Marc Barbut (S.G.E.N.) et Roger Lorin (U.R.P.-C.F.T.C.) avaient accepté de prendre la parole à cette occasion.

Or, le Préfet de Police, plus soucieux de baillonner les organisations démocratiques que de poursuivre les plastiqueurs, interdit la réunion. Elle fut alors remplacée par une Conférence de Presse à l'Hôtel Moderne.

Claude Bourdet, Daniel Mayer, Louis Fournier, Roger Lorin, Marc Barbut, Videoq de l'U.N.E.F. qui avaient pu se rendre libres dénoncèrent la volonté manifestée par le pouvoir d'étouffer l'expression des organisations politiques et syndicales au moment où s'ouvre la négociation d'Evian, et la politique de bascule qui met sur le même pied les plastiqueurs et les démocrates. Avant qu'Edouard Depreux, qui présidait la conférence, apporte la conclusion, lecture fut donnée des messages qu'avaient envoyés les orateurs empêchés. Nous publions ci-dessous ces messages:

LE terrorisme des plastiqueurs s'est marqué dans la dernière quinzaine par quelques crimes imbéciles; on pouvait le stopper net en frappant où il faut. S'il est devenu, indirectement, un facteur politique, c'est par l'extrême mollesse qu'on met à le réprimer. L'affaire Staub vient à point; elle révèle que l'alibi d'un plastiqueur était fourni par des policiers! Ainsi, dans certains secteurs, les « forces de l'ordre, et celles du désordre sont représentées tour à tour ou simultanément par les mêmes personnes. C'est cela que nous voulions dénoncer ce soir: les événements d'avril et leurs séquences ont révélé tant de faiblesse, tant de collusion à tous les niveaux entre l'Exécutif et les insurgés, ils ont si clairement montré la force des masses quand elles s'unissent, que nous songions seulement à présenter le terrorisme au plastic sous cette lumière pour rappeler au pays sa force et l'inviter à la vigilance. Ce gouvernement avait un moyen de prouver que les collusions, au moins, n'existaient pas au sommet: nous laisser parler. En interdisant ce meeting, il semble démontrer le contraire: il baillonne des bouches que les plastiqueurs ont prétendu fermer à jamais.

Je ne dis pas que l'ordre et le désordre actuels ont les mêmes ennemis, mais qu'ils ont besoin des mêmes silences. Nous devrions protester contre l'interdiction du meeting si nous accordions un minimum de confiance à cette hiérarchie pourrie, faible et tyrannique qui prétend administrer la France. Nous n'en sommes plus là: il suffit d'en prendre acte et de faire connaître au pays la vérité: on ne se contente pas, aujourd'hui, de mal le défendre on veut lui ôter les moyens de se défendre lui-même. La conclusion chacun la tirera: c'est l'unité d'action et c'est la vigilance, c'est l'intensification, dans les jours qui viennent de la lutte pour la paix.

Jean SCHAEFER

EN tant que militant syndical et membre du P.S.U., je m'associe de tout cœur à la protestation qui sera élevée ce soir contre les attentats commis par des gens qui prétendent peser sur les masses populaires par la terreur et l'intimidation.

Nous devons dénoncer leur comportement pour une foule de raisons qui seront très certainement évoquées par les autres orateurs:

Caractère criminel et vain de l'emploi de tels moyens qui font fi de tout argument, de tout élément de raison, nous devons craindre, en dépit du petit nombre de ces factieux, les conséquences de

leurs actions, non pas sur le plan d'un terrorisme stupide, mais à l'échelon de poste de responsabilité, du fait de complicité dont ils bénéficient dans l'armée et dans l'administration, et des complaisances du pouvoir à leur égard.

En tant que militant syndical, je n'oublie pas ce qu'il est advenu des organisations syndicales en Allemagne et en Italie, actuellement en Espagne, lorsque des gens qui avaient la même idéologie ont pris le pouvoir. Nous devons nous dresser contre de telles menaces, tous unis pour une même sauvegarde et pour la conquête prochaine d'institutions profondément transformées.

Emmanuel d'ASTIER

LES républicains doivent surtout compter sur eux-mêmes pour assurer la protection, la défense de leur presse et des libertés.

Tant que des hommes qui ont manifesté leur faiblesse ou leur complaisance à l'égard des aventuriers et des fascistes seront aux directions, à la Préfecture de police, aux Renseignements généraux, à la Sûreté, nous ne pourrions croire ni à la valeur ni à l'efficacité du pouvoir dans la lutte contre les plastiqueurs et les formations secrètes.

Préparer la défense et les ripostes, c'est notre tâche à tous.

Georges RINO

LE meeting organisé par le P.S.U. contre les plastiqueurs et pour la paix en Algérie est donc interdit.

Les militants syndicalistes qui pendant des années ont lutté pour avancer l'heure de la paix ne resteront pas indifférents à des mesures de ce genre tendant à limiter l'exercice des libertés démocratiques, alors que les comptoteurs disposent de larges complicités dans l'armée, dans l'administration et même à des échelons plus élevés.

A la veille de l'ouverture de négociations qui risquent d'être longues et difficiles, nous devons poursuivre notre action pour une paix rapide; nous devons également nous opposer très fermement à toute nouvelle atteinte aux libertés publiques comme aux libertés syndicales.

F.E.N.

APRES l'interdiction du meeting organisé par les Fédérations de Paris, Seine-Banlieue et Seine-et-Oise du P.S.U., la Fédération de l'Éducation Nationale qui a toujours marqué son attachement à la liberté d'opinion, son hostilité à l'emploi de pouvoirs spéciaux, tient à protester solennellement contre cette interdiction.

Elle rappelle à cette occasion sa volonté de voir s'ouvrir les négociations qui permettront de rétablir la paix en Algérie et de voir écarter des postes de direction de l'État et de l'armée ceux qui sont responsables des tentatives de pronunciamiento fasciste.

Le gouvernement recherche-t-il l'épreuve de force?

VENDREDI dernier, un Conseil des Ministres extraordinaire était réuni d'urgence. A l'ordre du jour de ce conseil, les moyens d'éviter de nouvelles grèves comparables à celles de jeudi. Et la grande presse de broder sur ce Conseil : le général de Gaulle, affirmait-elle, était particulièrement mécontent de l'arrêt de travail des services publics. Il considérait la révolte des travailleurs comme une injure personnelle. Selon lui, l'Etat était bafoué par ses agents. Aussi nous annonçait-on une série de mesures destinées à empêcher toute reprise des grèves. Une procédure compliquée serait mise au point : l'arbitrage devenait obligatoire; les grèves devaient être annoncées longtemps à l'avance, etc... En fait, beaucoup pensaient que les mesures, d'ailleurs illégales, décidées l'année dernière par M. Buron, à l'occasion de la grève de la Navigation aérienne, seraient maintenant adoptées pour l'ensemble des personnels de la Fonction publique et des grands services publics.

Les mesures décidées par le gouvernement vendredi, si elles sont plus simples, n'en sont pas moins dangereuses. Elles s'inscrivent dans la ligne définie par le dernier discours du Général de Gaulle. « Nul n'est contraint de faire carrière au service de l'Etat. Mais pour ceux qui s'y consacrent, ce service est une stricte obligation. Faire en sorte que cette obligation soit observée dans tous les cas, voilà qui est nécessaire ». Quelles sont donc ces mesures ?

Le droit de réquisition est accordé aux ministres pour empêcher l'arrêt des trains, des avions, des transports urbains, du gaz et de l'électricité. On peut ironiser sur le fait que ce décret se réfère à la loi du 11 juillet 1938 portant sur l'organisation de la nation en temps de guerre. Quoiqu'il en soit, le refus de répondre à une réquisition expose le travailleur à des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à un an de prison et à des sanctions discipli-

naires pouvant aller jusqu'au licenciement. Le décret gouvernemental constitue une grave atteinte au droit de grève.

D'autant qu'il s'accompagne d'une autre mesure, destinée elle, à empêcher les grèves tournantes, très nombreuses actuellement dans la Fonction publique et les P. et T. D'après ce texte, tout arrêt de travail, tout débrayage limité entraîne la perte d'une journée entière de salaire.

Les réactions syndicales

Les organisations syndicales ont immédiatement protesté. La C.F.T.C. affirme : « Il est impensable que le gouvernement utilise l'arme de la réquisition contre des travailleurs qui ne demandent pas autre chose que de pouvoir discuter de leurs revendications légitimes ». L'Union parisienne

crois nécessaire à ce sujet de revenir un peu en arrière.

Des grèves massives

Dès quatre heures du matin, jeudi dernier, dans les dépôts et les gares S.N.C.F., les syndicats se rendaient compte que la grève allait connaître un succès total, exceptionnel même. Le public s'y attendait : à Paris, chacun cherchait des moyens de transport ou partait à pied pour son travail. A huit heures, la grève de l'Electricité bloquait les feux de circulation et les embouteillages devenaient inextricables.

Or, au contraire de ce qui se produit parfois, le public prenait la grève du bon côté : certes, le beau temps améliorerait l'humeur des piétons obligatoires. Mais cela allait plus loin : les réflexions des passants n'étaient pas hostiles aux grévistes; au contraire, le petit chantage pratiqué par le gouvernement — la hausse des salai-

cats veulent répondre aux accusations de mouvements politiques très facilement portées contre une grève (l'« Aurore » avait affirmé que les cheminots avaient organisé leur action « sur l'ordre de Moscou »).

La cessation du travail doit être précédée par une journée nationale revendicative qui doit être organisée le 26 mai. D'autre part, l'action doit reprendre dans la métallurgie. Les fédérations C.G.T. et C.F.T.C. ont lancé un appel commun pour une journée nationale d'action le 7 juin. Cet appel avait été rédigé avant l'annonce de la grève des fonctionnaires pour le 6 juin. Actuellement, un sondage est fait parmi les syndicats de base pour savoir si la date du mouvement devrait être avancée d'un jour de manière à la faire coïncider avec celui de la fonction publique. Ce changement de date indiquerait incontestablement un durcissement.

On en est là : la lutte revendicative après la journée du 18 mai reste toujours à un niveau élevé. Les mesures gouvernementales, les atteintes au droit de grève peuvent peut-être la ralentir. Les syndicats, pense-t-on dans les milieux proches du pouvoir, hésiteront, alors que se sont engagés les entretiens d'Evian, à lancer des actions qui conduiraient à l'épreuve de force. Mais, même si les syndicats reculaient momentanément, ce qui est loin d'être une certitude, le gouvernement a pris des risques énormes.

Il a oublié que ce ne sont pas les syndicats qui ont provoqué l'agitation actuelle. A la base, le mécontentement est profond, la combativité élevée. Ces conclusions peuvent être aisément tirées de toutes les actions récentes. Les syndicats jouent plus comme un régulateur de l'action que comme un propulseur. Si on empêche les syndicats d'agir, le mécontentement s'extériorisera un jour ou l'autre et avec violence. Le gouvernement ferait bien de méditer l'exemple des grèves d'août 1953, et les discours dans lesquels M. Laniel, président du Conseil frappé d'impuissance, disait « Non à la grève »...

Lucien RIOUX



A.D.P.

COMMUNIQUÉ DU P. S. U.

LE BUREAU NATIONAL DU P.S.U. se félicite de la réussite totale du grand mouvement de grève des travailleurs des services publics. La volonté unanime des cheminots, gaziers-électriciens, agents de la R.A.T.P. de ne pas être traités en salariés en seconde zone est un fait dont le gouvernement devra tenir compte. Ce ne sont pas, en effet, des augmentations de 1 à 2 %, même renouvelées périodiquement, qui permettront de combler le grand retard qu'a pris depuis 1957 le secteur nationalisé et la Fonction Publique sur le secteur privé dont le niveau de vie est lui-même loin d'être celui que l'augmentation de la production devrait permettre.

Ces réajustements, tels qu'ils sont prévus par le Gouvernement, n'empêcheraient même pas ce retard d'augmenter dans l'avenir et ne permettraient pas aux catégories les plus défavorisées de toucher le minimum vital de 500 NF demandé par les organisations syndicales.

Il est temps que le pouvoir comprenne qu'il n'est pas possible de maintenir les salariés et particulièrement ses propres agents dans une telle situation, alors que le revenu national et la production augmentent dans des proportions beaucoup plus grandes, que les bénéfices sont particulièrement importants et que les capitaux augmentent sans cesse.

Une fois de plus il est prouvé que les promesses vagues du Gouvernement sont illusoire et que le régime n'a pas plus l'intention de modifier sa politique sociale que de rendre justice à ceux qui se sont mobilisés dans l'unité pour résister au coup de force fasciste des militaires. Son caractère de classe est ainsi mis en lumière.

Les travailleurs, unis dans l'action cette fois-ci à l'appel commun de toutes les organisations syndicales, ce dont le P.S.U. se félicite vivement, sauront imposer au Gouvernement la satisfaction de leurs justes revendications et préparer les changements indispensables de structure politique et économique.

Le P.S.U., exprimant sa solidarité à tous les grévistes, affirme à nouveau qu'il mettra tout en œuvre pour obtenir ces résultats le plus rapidement possible.

18 mai 1961.

Force ouvrière « élève une protestation indignée contre les décisions de réquisition qui constituent une atteinte intolérable aux libertés syndicales ». Quant à la C.G.T. qui déclare qu'elle se dressera « contre toute atteinte au droit de grève dans quelque secteur que ce soit », elle accuse « le pouvoir de persister dans sa volonté de dénaturer le sens des mouvements en cours, en développant une argumentation et en prenant une décision de caractère nettement politique en vue d'échapper à ses propres responsabilités ».

On peut remarquer que le pouvoir fait tout pour se rendre impopulaire auprès des travailleurs. M. Baumgartner affirme, lors du débat social au Sénat à peu près ceci : Les salaires depuis quelques années, augmentent plus vite que le revenu national. En 1960, selon le ministre des Finances, ils ont augmenté de 10 %. Ces affirmations sont justement qualifiées par la C.G.T. de « mensongères et fantaisistes ». La C.G.T. remarque en outre que « d'après le ministère du Travail, l'augmentation globale des salaires ouvriers n'a pas dépassé 7,5 % et pour beaucoup d'entre eux, elle est inférieure à ce chiffre. Ainsi pour les travailleurs de la Fonction publique elle n'est que de 5 %. Quant aux travailleurs payés au S.M.I.G., l'augmentation de leur salaire atteint à peine 3,95 %. Pendant ce temps, la hausse des prix a été de 7,5 %, selon l'évolution du budget-type de la commission supérieure des conventions collectives... »

Le refus de rechercher une amélioration réelle des revenus des salariés français s'accompagne donc aujourd'hui de menaces très sérieuses contre le droit de grève. Or, comme le faisait remarquer un responsable syndical, si les travailleurs sont très attachés à la défense de leur niveau de vie, ils le sont au moins autant à leurs libertés. Qu'avait été la grève générale du 24 avril, sinon une grève pour la défense des libertés, de toutes les libertés, donc des libertés syndicales.

D'ailleurs, cela est notable, les menaces gouvernementales n'ont en rien ralenti l'activité revendicative. Je

res des cheminots entraînerait automatiquement une augmentation des tarifs voyageurs de la S.N.C.F. — ne prenait pas. On a nettement l'impression que pour la majorité des salariés, la lutte menée par les cheminots, les tramotins, les gaziers et les électriciens, est leur lutte. Cela se comprend : les salariés, dans leur ensemble, comprennent que l'accroissement de leur niveau de vie est lié incontestablement à une mise en échec de la politique sociale du gouvernement. La victoire d'un secteur, quel qu'il soit, sur le pouvoir, aurait une influence considérable sur la situation de tous les salariés du pays.

La grève est totale. Selon les secteurs ou les régions, la participation à la grève se situe entre 80 et 100 %. Certes, pour des raisons de prestige, la S.N.C.F. a fait circuler quelques trains de voyageurs. Mais, dans quelles conditions : il lui a suffi pour cela de quelques dizaines de cadres « jaunes ». La sécurité n'était pas assurée, et les voyageurs ignoraient jusqu'où se poursuivrait leur trajet. Mais pendant mes longues heures de circulation ce jour dans Paris, je n'ai rencontré aucun autobus. Toutes (ou presque toutes) les stations de métro étaient fermées. Le succès du mouvement est donc indéniable.

Dans le même temps, les grèves tournantes se poursuivaient chez les fonctionnaires, les postiers et, dès jeudi, on pouvait s'attendre à des mouvements plus importants dans ces services.

Les luttes de demain

Vendredi dernier, au moment même où se réunissait le conseil extraordinaire des ministres, les fédérations de fonctionnaires faisaient connaître leurs décisions. La grève de 24 heures, dont le principe était déjà décidé depuis plusieurs jours, est fixée au 6 juin. Le choix de la date avait été délicat : il s'agissait de ne pas faire coïncider le mouvement ni avec la visite du Président Kennedy, ni avec le début des négociations d'Evian. En choisissant cette date, les syndi-

Alerte aux travailleurs de Loire-Atlantique

DEVANT les menaces qui pèsent, non seulement, sur l'Aéronautique, les Chantiers navals et le Bâtiment, mais sur tous les métallurgistes de la région (1), les élus des Comités d'Etablissements de Nantes et de Saint-Nazaire de Sud-Aviation ont tenu récemment, à Nantes, une conférence d'information destinée à informer les élus du département, ainsi que les représentants des partis et les collectivités locales sur la situation que risque d'entraîner, dans la région, les réductions prévues de personnel et d'horaires dans les deux usines de Sud-Aviation.

L'accent a été mis sur les responsabilités, qui reposent, en majeure partie, sur l'imprévoyance des édiles départementaux. Parmi ces imprévoyants, il faut citer, particulièrement, le président du Conseil général de Loire-Atlantique qui était en même temps vice-président du Sénat. Ce prophète de 82 ans, n'avait pas cru nécessaire d'assister, ni même de se faire représenter à la Conférence d'information...

Il y a, évidemment, des vérités qu'il est désagréable d'entendre, et des responsabilités lourdes à supporter. Malheureusement, en l'occurrence, ce sont les travailleurs et non les administrateurs qui risquent de faire les frais d'une gestion défavorable à la classe ouvrière.

Plus que jamais, les travailleurs doivent réclamer — pour assurer la stabilité de leur existence — la gestion des entreprises qu'ils concourent à rendre « prospères » pour les comptes en banques des capitalistes.

(1) Voir Tribune socialiste du 22 avril.

A qui profite l'augmen

Cette fois, nous sommes sauvés. Le père de la Nation l'a indiqué : il veut s'occuper du peuple. Par ses soins, un plan économique (comme si nous n'en avions pas déjà eu trois plus un quatrième en préparation) va être mis au point pour que tout aille pour le mieux dans le meilleur des régimes. Une sorte de « plan Pangloss », adapté à la V^e République, renouée et affermie.

Nous avons donc tort de nous faire de la bile pour l'avenir. Puisqu'« Il » s'en charge, le peuple peut dormir sur ses deux oreilles. A ceux qui pousseraient pourtant le mauvais esprit jusqu'à douter de cet avenir mirifique, cette page est destinée.

Ceux, par exemple, qui font plus confiance à la combativité syndicale qu'à la générosité gaulliste — « pas plus de 4 % », a rappelé M. Debré —, pour augmenter leurs salaires. A ceux aussi qui constatent le retard croissant des prestations familiales sur les prix. A ceux encore, qui s'étonnent que cette prospérité française s'accompagne d'une accélération de l'exode rural et d'une quasi-stagnation du pouvoir d'achat des familles ouvrières. A ceux, enfin, que l'attribution de quelques strapons supplémentaires aux syndicalistes dans les commissions du Plan ne suffit pas à contenter. Bref, à tous ceux qui, autour de nous, se demandent comment il se fait que la production nationale augmente sans que la grande majorité du peuple en profite. A tous ces mauvais esprits sans illusions sur le bluff du régime « dur et pur », il nous appartient

d'apporter une réponse précise sur la nature de la politique économique poursuivie par la V^e République.

Dans les syndicats où nous militons, dans les groupements familiaux que nous animons, dans les cercles d'agriculteurs ou d'économie régionale où nous sommes engagés, il nous faut apporter notre réponse, et de plus en plus nette : ce régime n'est pas, et ne peut pas être celui des travailleurs puisqu'il détourne au profit des classes privilégiées, peu nombreuses mais politiquement puissantes, les fruits du travail de la grande masse.

Les centaines de chiffres contenus dans cette page le montrent de façon claire : ce régime de profiteurs qui masque son néo-capitalisme sous les dehors de la grandeur, exploite le peuple au profit des classes aisées. Son vrai « plan » consiste à frustrer les petits salaires et les agriculteurs d'une partie du fruit de leurs efforts pour enrichir les grandes familles et leurs alliés, les cadres publics ou privés.

Gaulliste ou pas, renoué ou pas, le capitalisme demeure un régime de l'exploitation de l'homme par l'homme. Jamais la loi du profit, même « concertée », comme disent maintenant MM. Rueff et Jeanneney, ne réalisera les promesses du socialisme qui seul, peut apporter à la Nation une expansion rapide au profit du plus grand nombre. Ceux qui n'en sont pas encore convaincus n'ont qu'à lire ce qui suit.

Au moment où de Gaulle feint de s'intéresser aux travailleurs et où ceux-ci intensifient leur lutte revendicative — à peine interrompue par la réplique au putsch d'Alger — où en est le pouvoir d'achat des Français ?

Deux séries de chiffres permettent de répondre : ceux qui concernent le montant actuel des revenus et ceux qui retracent l'évolution de ces revenus par rapport aux prix. Prenons d'abord ces derniers.

C'est le Ministère du Travail lui-même qui indique à l'occasion de son rapport trimestriel, qu'actuellement le pouvoir d'achat des familles ouvrières du secteur privé est encore en retard sur celui du printemps 1957 qui marqua le point haut du niveau de vie des salariés. Ce retard est de 0,5% environ pour la famille ouvrière de 2 enfants et de 1,5% pour la famille de 5 enfants. Pourquoi ce retard ?

Pour la plupart des salariés pas de progrès par rapport à 1957

Pour la raison simple que les prestations familiales n'ont pas suivi la hausse des prix depuis quatre ans. Jetez un coup d'œil sur le tableau « 4 années de hausse » et vous pourrez voir que les prestations n'ont augmenté que de 16 % depuis 1957 alors que les prix progressaient de plus du double (33% selon l'indice officiel des 250 articles). De la sorte, un retard sensible a été pris par les revenus familiaux ouvriers bien que les salaires, comblant leur handicap des années 1958 et 59, aient rattrapé les prix qui les distançaient depuis 3 ans.

Ainsi, alors que les ouvriers célibataires ont actuellement un niveau de vie légèrement supérieur (de 3 % environ) à celui du printemps 1957, les familles ouvrières continuent, elles, de vivre moins bien.

Ceci n'est pas vrai de la plupart des familles d'employés dont le salaire, ayant augmenté plus vite que

celui des ouvriers, a comblé plus rapidement le retard dû aux prestations familiales. Il ne faut cependant pas exagérer la disparité de situation entre ouvriers et employés ; elle demeure faible, pour cette période de 4 années seulement.

Les travailleurs du secteur public ou semi-public sont, eux, dans une situation nettement plus défavorable. Selon l'Institut de la Statistique, le niveau de vie des familles de fonctionnaires est encore actuellement inférieur de 2 à 3 % à celui d'il y a 4 ans, les majorations de traitement et d'allocations familiales n'ayant comblé ces derniers mois qu'une partie du retard accumulé en 1957 et 1959 sur les prix. Soulignons, en passant, que ce sont les petits et moyens fonctionnaires qui sont victimes de cette paupérisation car les hauts fonctionnaires, favorisés, eux, par le régime, ont un pouvoir d'achat sensiblement supérieur à celui d'il y a 4 ans.

Dans les entreprises nationales enfin, la situation est encore pire puisque les célibataires eux-mêmes y ont un niveau de vie inférieur à celui de 1957 (— 3 %). L'appauvrissement des familles doit se situer aux environs de 5 % dans ce secteur par rapport à la situation d'il y a 4 ans.

Bref, si l'on excepte les employés, ainsi que les domestiques et les salariés agricoles sur lesquels on possède peu de renseignements statistiques récents, on voit que l'immense majorité des petits et moyens salariés français possèdent à l'heure actuelle un niveau de vie soit légèrement inférieur, soit voisin de celui du printemps 1957. Le retard — qui atteint 8 à 10 dans de très nombreux cas en 1959, après le plan Pinay, et souvent même davantage — se trouve donc à peu près comblé par les hausses de salaires de 1960 et du début de 1961. Mais c'est un piètre résultat quand on sait qu'entre temps, la production industrielle a augmenté de 30 % et le produit national de 15 %. Nous verrons plus loin où cette production supplémentaire a bien pu passer...

Signalons, cependant, tout de suite que le pouvoir d'achat des exploitants agricoles, — difficile à mesurer et très variable selon les régions et les

Depuis mai 58 :

la production industrielle a augmenté

le pouvoir d'achat des familles ouvrières

les revenus des classes privilégiées augmen

les actions des sociétés françaises on

productions — ne semble guère s'être accru par rapport à 1957, le retard considérable des années 1958 et 1959 ayant été comblé seulement dans le courant de 1960. Restent donc les groupes privilégiés dont nous parlerons plus loin : les cadres, — surtout les cadres supérieurs —, les professions libérales, les commerçants, les industriels (individuels et collectifs) et les actionnaires, tous bénéficiaires, à des degrés différents, du capitalisme.

Combien gagnent actuellement les salariés ?

Au terme de cette évolution, où en sont actuellement les salaires ? Le tableau ci-contre qui met à jour les statistiques officielles montre que dans l'Industrie et le Commerce (entreprises nationales comprises), deux ouvriers ou employés sur trois gagnent encore moins de 55.500 anciens francs par mois, et qu'un sur trois touche même moins de 44.000 francs. Voilà qui réduit à peu de choses les discours des thuriféraires gaullistes sur la participation des masses à la prospérité nationale.

Dans la Fonction publique, un titulaire sur quatre et plus d'un contractuel ou d'un auxiliaire sur deux (55 %) gagnent encore moins de 40.000 francs par mois. Sur environ un million de fonctionnaires, le quart seulement touchent 65.000 francs ou davantage pour servir l'Etat.

Les salariés agricoles sont, on le sait, plus mal payés encore. Ils ne gagnent, en moyenne, qu'un peu plus de 21.000 francs par mois (s'ils sont logés et nourris) et de 35.000 à 40.000 francs seulement s'ils ne sont ni logés ni nourris. Quant aux domestiques, bien que moins mal payés qu'autrefois, ils touchent encore des salaires fort bas : de 20.000 francs (province) à un peu plus de 30.000 (Paris) par mois pour la bonne à tout faire et de 25.000 à 35.000 par mois pour la femme de chambre.

Voilà pour les chiffres généraux et les moyennes. Ces résultats — pour affligeants qu'ils soient — risquent cependant d'induire en erreur par excès d'optimisme si l'on ne prend pas garde de rappeler les nombreuses catégories de salariés — actifs ou retraités — dont la situation est encore moins brillante que la moyenne, et qu'en tant que socialistes, il nous faut défendre en priorité. Quels sont ces « parias » du monde moderne.

Les nouveaux parias

D'abord, deux catégories dont nous avons déjà parlé :

- les salariés agricoles, aux revenus misérablement bas et
- les chargés de famille, très défavorisés par rapport aux célibataires.

Nous avons cité plus haut les conséquences sur le niveau de vie des travailleurs du retard des prestations familiales pendant la période 1957-1961. Si l'on remonte plus loin dans le temps, ce phénomène apparaît plus accentué :

De 1949 à 1961, nous apprennent les statistiques officielles, le revenu total de l'ouvrier moyen ayant 2 enfants a pris 13 % de retard sur celui de son camarade célibataire. Pire : celui de l'ouvrier père de 5 enfants a pris 24 % de retard, soit le quart du revenu total. Cela signifie qu'en 12 ans, le revenu du père de famille nombreuse a été amputé du quart... pour raison d'enfants ! Et les Pouvoirs publics oseront encore dire, après ça, que la Nation doit encourager les naissances pour mettre en œuvre les richesses naturelles...

Autres parias : les petits salariés, dont le revenu est au niveau du S.M.I.G. C'est une réalité peu connue — et contraire au vœu du législateur — que les bas salaires augmentent moins vite que les autres. Elle est pourtant incontestable. En 5 ans, le S.M.I.G. n'a progressé que de 30 % alors que les salaires horaires augmentaient dans l'ensemble de 49 %, près des deux tiers en plus ! Si l'on remonte plus loin, l'écart s'accroît : alors que depuis 1950, le S.M.I.G. n'a augmenté que de 110 % (en francs, bien sûr), le salaire horaire moyen a progressé de 185%, — plus de deux tiers en plus. Ainsi, mal payés et sans doute pas assez organisés ni assez qualifiés pour bien se défendre, les petits salariés figurent parmi les victimes les plus exploitées du patronat, condamnés, — au moins actuellement — à voir s'accroître l'écart entre leurs salaires et ceux des travailleurs déjà mieux — ou moins mal — payés.

Quatrième groupe de travailleurs pénalisés — ce sont souvent les mêmes que ceux du troisième — : les salariés des provinces à fort abattement de zone. En principe, la loi a ramené l'abattement maximum à 8 % depuis 1956 ; mais cet abattement légal ne s'applique qu'au S.M.I.G. L'écart est en réalité trois

4 années de hausse

	PRIX A PARIS A FIN AVRIL (EN FRANCS ANCIENS)		POURCENTAGE DE HAUSSE
	1957	1961	
Bifteck le kilo	830	1.177	42 %
Plat de côtes «	272	424	56 %
Mouton (côtes) «	1.033	1.363	32 %
Beurre «	724	833	14 %
Pommes de terre «	15,3	25,1	64 %
Oranges «	144	166	15 %
Pommes «	159	201	26 %
Margarine «	264	316	20 %
Chocolat «	367	566	54 %
Sucre «	98,9	120	21 %
Vin (10°) le litre	73,4	124	69 %
Huile «	251	279	11 %
Camembert la pièce	114	148	30 %
Œufs «	16,7	20	20 %
Charbon (les 100 kgs)	1.024	1.528	50 %
Electricité (le kwh, 1re tranche)	25,8	33,1	29 %
Essence le litre	76	98	30 %
INDICE GENERAL DES PRIX de détail (250 articles). Base 100 en 1956-57	100,3	133,1	+ 33 %
ET PENDANT CE TEMPS LA Salaires horaires (Moyenne pour la France entière et toutes professions) Prestations familiales (pour la famille moyenne)			+ 37 % + 16 %
MAIS LES TITRES COTES EN BOURSE, EUX... Indices général des valeurs françaises à revenu variable. (BASE 100 en 1949)	372	690	+ 104 %

Production de la production ?

0/0 et le revenu national de 12 0/0

à peine égal à celui de 1957

t considérablement

ablé de valeur en 4 ans...

fois plus fort pour les salaires effectifs. La dernière enquête du ministère du Travail révèle que dans cette zone provinciale dite à « 8 % », les salaires effectifs sont inférieurs de 26 % à ceux de Paris. De même, dans la zone « à 6,6 % », l'écart est de 24 %, dans la zone « à 4,4 % », l'écart atteint 20 % et dans la zone à « 2,2 % », l'écart dépasse 17 %. Comble : cet écart ne cesse de croître. Il a augmenté de 3 à 5 % en 5 ans. Si les travailleurs, par leur lutte, n'y mettent pas bon ordre, cet écart atteindra bientôt 30 % dans une grande partie de la province.

Autre catégorie défavorisée : celle des salariés employés dans des industries en récession. On y pense peu parce qu'il ne s'agit pas de chômeurs complets. Ce sont pourtant des chômeurs partiels. Selon les

rents « services » s'est accru, de son côté, de 14 % depuis 1957, et de 12 % depuis 1958. Où ce supplément, dû pour l'essentiel au travail de la grande masse des travailleurs, est-il passé ?

Une petite fraction (de l'ordre de 2,5 % à 3 % du produit national) a servi à équilibrer notre commerce extérieur (ce sont des exportations supplémentaires). Une autre fraction (un peu plus de 3 % du produit national) a été consacrée à faire des investissements supplémentaires, qui, pour la plupart, ont accru le capital des propriétaires d'usines du secteur privé (actionnaires ou patrons individuels). Et le reste ? Eh bien, il a servi :

— D'une part, à payer des dépenses improductives supplémentaires (la guerre d'Algérie notamment).

— D'autre part, à accroître le niveau de vie des classes privilégiées de la nation, celles dont nous n'avons guère parlé jusqu'ici.

Combien chacun de ces groupes sociaux avantagés a-t-il touché de plus ? C'est ce qu'en l'absence de statistiques précises — mais pourquoi donc n'existe-t-il pas de statistiques officielles détaillées en ce domaine ? le Pouvoir y verrait-il tant d'inconvénients ? — personne ne peut dire avec certitude. Si l'on se fie aux évaluations officielles, on constate que :

— le pouvoir d'achat des cadres — surtout des cadres supérieurs — a sensiblement augmenté.

— Celui des hauts fonctionnaires aussi.

— le pouvoir d'achat des commerçants et de l'immense majorité des industriels a également progressé (de 7% environ au cours de la seule année

avoir beaucoup baissé en 1958 et au début de 1959, a retrouvé puis très légèrement dépassé son point de départ. Mais ici, la situation est très variable selon les régions (influence du climat sur les récoltes) et surtout selon les productions.

Résumons-nous : si nous nous en tenons aux seuls documents officiels, il est clair que trois années de V^e République (complétant les derniers actes d'une IV^e moribonde) ont réduit le niveau de vie déjà lamentable des vieillards, abaissé puis fait stagner celui des familles ouvrières (davantage d'ailleurs dans le secteur public et semi-public que dans le secteur privé), maintenu à un niveau scandaleux le pouvoir d'achat des salariés agricoles, des petits employés et d'un grand nombre d'exploitants agricoles. A l'inverse, ce régime a enrichi les industriels, les commerçants, les cadres, les hauts fonctionnaires, certains exploitants agricoles (assez peu d'ailleurs) et — rappelons-le pour être complet — les célibataires ouvriers et employés.

On ne saurait mieux caractériser un régime réactionnaire !

Les trois directions de notre lutte

ET maintenant ? L'avenir dépend en grande partie de ce que nous le ferons. Notre lutte — dans les syndicats aussi bien qu'en tant que parti — doit s'exercer dans trois directions sur lesquelles nous reviendrons au cours des prochaines semaines :

1) Elle consiste d'abord à dénoncer ce bilan qui rend ridicules les rodomontades de de Gaulle, de Debré et des gaullistes de gauche sur les vertus sociales du régime. Ce n'est pas seulement, d'ailleurs, l'injustice de la répartition actuelle des fruits de travail qu'il faut souligner, mais aussi la faible efficacité de ce régime néo-capitaliste, tout juste capable d'augmenter la production nationale de 4 à 4,5 par an (si l'on tient compte des stagnations périodiques). Fablement productif, peu tourné vers l'investissement (matériel ou intellectuel), anémié par une énorme charge de dépenses improductives (guerres coloniales, circuits de distribution anachroniques, prébendes et rentes, sans objet à tous les échelons...), ce régime dit renouvé ne peut satisfaire les besoins du peuple, ni même maintenir longtemps la nation dans la course mondiale vers le progrès. Le capitalisme « rafistolé » n'a pas grand chose à voir avec le socialisme.

2) Notre lutte doit simultanément faire triompher les revendications immédiates et cela d'autant plus facilement que le plein emploi — qui n'est évidemment pas la meilleure utilisation possible des hommes — est presque partout réalisé. De la vigueur de notre lutte dépend l'importance des augmentations que nous obtiendrons ; l'histoire syndicale est aussi claire là-dessus que les études scientifiques les plus récentes.

3) Enfin, au-delà des augmentations de salaires, des prestations familiales et des retraites à obtenir, nous devons promouvoir un certain nombre de revendications caractéristiques d'une économie développée : — la garantie de revenu (salaire garanti, indexation des prestations annexes et des retraites) — la réduction du temps de travail (diminution des horaires, quatrième semaine de congés payés), — la garantie d'emplois qualifiés pour les jeunes — l'aménagement harmonieux du développement économique régional, etc...

Le P.S.U. faillirait à sa mission s'il ne menait simultanément cette triple offensive.

Son succès dépend de l'ardeur de tous les militants.

M. RUNGIS

65 % des ouvriers et employés touchent encore moins de 55.500 francs par mois

Voici, mis à jour en avril, (d'après les évaluations les plus vraisemblables), les chiffres officiels sur les salaires des travailleurs français de l'Industrie et du Commerce (en anciens francs) :

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	SALAIRE MENSUEL MOYEN	POURCENTAGE DE LA CATEGORIE GAGNANT PAR MOIS MOINS DE :			
		44.400	55.500	66.600	88.800
Ouvriers :					
Hommes	56.800	31,3 %	53,5 %	71,6 %	90,8 %
Femmes	36.700	77,4 %	91,9 %	97,1 %	99,5 %
Employés :					
Hommes	66.000	20,5 %	38,7 %	59,4 %	85 %
Femmes	51.000	40,9 %	63,7 %	81,4 %	96,2 %
Cadres moyens :					
Hommes	116.400	6 %	10,7 %	16,9 %	35,2 %
Femmes	75.700	25,5 %	36,3 %	45,9 %	67,1 %
Cadres supérieurs :					
Hommes	234.000	1,2 %	2,3 %	3,7 %	8,2 %

Pour 100 salariés de l'Industrie ou du Commerce, on compte, rappelons-le : 68 ouvriers (dont 14 femmes), 19 employés (dont 10 femmes), 9 cadres moyens (dont 2 femmes) et 4 cadres supérieurs.

Un rapide calcul montre que 65 % des ouvriers et des employés gagnent encore moins de 55.500 fr. par mois tandis que 50 % des cadres moyens ou supérieurs touchent plus de 111.000 francs par mois.

dernières statistiques, on recensait quelque 130.000 salariés travaillant moins de 40 heures par semaine, dont environ 50.000 faisant même moins de 35 heures.

Dans quels secteurs se situent ces chômeurs partiels ? 22.000 travaillent dans le textile, 43.000 dans la métallurgie, 20.000 dans les industries du papier-carton et de l'imprimerie, 5.000 dans la chimie.

Sixième groupe de parias : les 5 millions de vieux. Les statistiques manquent pour connaître leur situation exacte. Mais ce qu'on en sait est déjà révoltant : 1.100.000 personnes de plus de 75 ans vivent — si l'on peut dire — avec 295 francs par jour et 1.750.000 autres, infirmes ou invalides, avec 322 francs. Dans le nombre, 300.000 n'ont droit qu'à 190 francs par jour parce qu'elles ne remplissent pas les conditions donnant droit à la retraite des vieux (avoir été salarié pendant 25 ans).

Enfin, à l'autre bout de l'horizon démographique, un grand nombre de jeunes sont également des victimes de choix de la société actuelle : soit qu'ils ne trouvent pas de travail correspondant à leur qualification professionnelle — ils sont alors obligés d'accepter, pour être embauchés, les maigres salaires découlant d'une qualification inférieure — soit que, jeunes ménages, ils figurent dans ce sixième (davantage dans la région parisienne) des foyers nouveaux qui sont obligés de se loger à l'hôtel ou en meublé (aux prix qu'on sait : 10.000, 15.000 ou 20.000 francs par mois), du fait de la crise du logement.

Bref, un grand nombre de salariés — actifs ou retraités — sont actuellement dans une situation nettement plus dramatique que ne le laissent apparaître les moyennes nationales, pourtant fort pessimistes.

Mais alors, demandez-vous, où passe cette production nationale supplémentaire qu'annoncent à son de trompe les thuriféraires officiels ? C'est bien le problème essentiel.

A qui va l'accroissement de la richesse nationale ?

DEPUIS 1957, la production industrielle, celle qui intéresse la majorité des salariés, a augmenté de près de 30 % (entre 20 et 25 % depuis 1958). Le produit national — qui comporte en outre la production agricole et celle des diffé-

dernière, progrès qui s'est ajouté à celui de 1959).

— Le niveau de vie — et surtout le capital — des actionnaires et des « boursicoteurs » de tous poils s'est très sensiblement accru ces dernières années (en quatre ans, l'indice des valeurs françaises à revenu variable a plus que doublé).

Tout cela est clair, non ? En définitive, un seul groupe social est difficile à classer : celui des exploitants agricoles, dont le niveau de vie global, après

MARTIN PÈRE ET FILS

capitalistes moyens et grands voleurs

NOUS vous avons souvent parlé de M. Martin, ce personnage imaginaire inventé par l'hebdomadaire financier La Vie Française pour représenter le capitaliste français moyen. Il était censé avoir acheté en 1947 un certain nombre d'actions des grandes sociétés françaises et étrangères et avoir suivi, depuis, les conseils que lui donne périodiquement cet hebdomadaire pour faire fructifier son magot : « Achetez ce titre, vendez celui-là, etc... ».

Où en est-il actuellement, ce Martin, capitaliste prudent et docile aux intérêts de sa classe ? La Vie Française nous l'apprend : son capital qui valait, en 1947, 1 million de francs, en vaut actuellement plus de 18... Oui, vous avez bien lu : plus de 18 !

Ainsi, sans rien faire d'autre que de téléphoner de temps en temps à son agent de change, M. Martin a multiplié en 14 ans son capital par 18. D'autres actionnaires ont dû faire beaucoup mieux encore mais M. Martin, lui, ne se risque pas dans des opérations hasardeuses et spéculatives...

Les travailleurs — dont l'effort a permis cet enrichissement sans travail — ont-ils au moins accru leurs revenus de façon parallèle ? Nullement. De 1947 à maintenant, les salaires horaires n'ont été multipliés (en francs, bien sûr. Pas en pouvoir d'achat) que par 5. Même pas le tiers de la plus-value du capital ! Et comme les prestations familiales ont progressé beaucoup moins vite encore, on peut admettre que le revenu familial de l'ouvrier moyen n'a été multiplié que par 4,5 environ. Soit le quart seulement de l'enrichissement — sans travail — de M. Martin.

MONSIEUR MARTIN : + 66 %

L'OUVRIER MOYEN : 0

Les dernières années ont d'ailleurs été particulièrement favorables aux capitalistes. En mai 1958, lors de l'avènement du gaullisme, le portefeuille de M. Martin ne valait que 9,7 millions. En moins de 3 ans, il a donc augmenté de 85 %. On comprend que la Bourse joue de Gaulle...

Cette hausse, M. Martin n'a pas été seul à en profiter. Tous les propriétaires d'actions de sociétés françaises en ont bénéficié puisque, depuis le 13 mai 1958, l'indice des valeurs françaises à revenu variable a plus que doublé. Et les revenus des travailleurs ? Ils ont progressé dans le même temps de 18 % pour les célibataires et de 16 % pour la famille ouvrière.

Mais les prix ont augmenté de presque autant. Si bien que, si l'on défalque leur hausse, pour raisonner en valeur réelle, on voit que depuis l'avènement de la V^e République :

● M. Martin a accru son capital de 66 %

● tandis que la famille ouvrière accroissait son pouvoir d'achat de moins de 5 %, retrouvant à peine son niveau de vie du milieu de 1957...

Est-ce clair ? M. Martin est d'ailleurs tellement fier de sa réussite qu'il a décidé son fils — autre personnage de La Vie Française — à suivre son exemple et à acheter des actions des grandes sociétés. Martin junior a donc acquis, il y a 2 ans pour 1 million de valeurs boursières, et aux dernières nouvelles, son capital valait déjà... 2,4 millions.

Qui donc a payé cet enrichissement — sans travail — de 14 % en 2 ans ?

C'est une vraie Justice qu'il aurait fallu...

Le dernier discours du général de Gaulle contient — parmi d'autres — une phrase bien condamnable du point de vue des républicains. Parlant des généraux factieux, « c'est la Justice qui va passer sur eux », dit-il.

Pour de Gaulle, la Justice est un instrument de sa puissance. Pour les républicains, au contraire, elle doit demeurer *indépendante* ; elle n'a pas à compléter l'œuvre de la police et à écraser les accusés ; ceux-ci doivent lui être livrés pour qu'elle statue en toute liberté sur leur sort. En République, l'emblème de la Justice, ce sont les balances, et non le rouleau compresseur.

Mais cette phrase est bien révélatrice de l'esprit de dictature qui anime son auteur et dont toutes les mesures prises à l'encontre du direc-

A défaut du Conseil de Guerre, il y avait la cour d'Assises, normalement compétente pour juger les crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat. Il est vrai que les décisions du jury peuvent ne pas répondre aux vœux du Gouvernement et de l'opinion.

Et c'est pour cela qu'au moment où fut préparée l'actuelle Constitution, les augures furent avisés de ce qu'ils avaient intérêt à donner à la Haute-Cour de cette Constitution les mêmes compétences que celle de la III^{ème} République, c'est-à-dire qu'au lieu de la réserver aux seuls crimes commis par le Président de la République et les Ministres, on lui attribuât la connaissance des complots contre la sûreté intérieure de l'Etat. Mais on n'en eut cure. Il eût été évidemment de

rapports de certains de ces juges avec le Pouvoir ; ce n'est pas ici le lieu de le faire pour eux. Mais ce qui est certain, c'est que, abstraction faite de toute personnalité, le Président de cette Juridiction est également membre du Comité Constitutionnel qui a d'abord autorisé la mise en œuvre de l'article 16 et ensuite, plus spécialement autorisé la création du Haut-Tribunal. C'est la première fois que l'on voit le même homme faire partie de ceux qui ont autorisé l'institution d'un tribunal d'exception et de ceux qui le composent.

Comme la décision de création du Haut-Tribunal est demeurée muette sur le problème de la récusation, c'est qu'elle ne l'a pas interdite. Mais comme elle a proscrit tout recours, elle l'a par avance rendue vaine.

Et une fois encore, on pourra crier au martyre.

Il est vrai que ces libertés que l'on a prises avec les principes fondamentaux, on les compense par des abstentions calculées à l'égard des peines à intervenir.

Nul ne sait à quoi Challe et Zeller seront condamnés. S'ils sont condamnés à mort, peut-être seront-ils graciés. Pétain ne le fut-il pas ? Et n'est-ce pas dans la manière du Général-Président que de prescrire aux procureurs la rigueur pour se réserver ensuite le bénéfice de la clémence ?

Mais ce qui est certain, c'est qu'il en sera des généraux condamnés comme de Pétain. On leur épargnera la seule flétrissure qui eût vraiment frappé l'opinion et découragé leurs émules éventuels : la *dégradation sur le front des troupes*.

Cela, de Gaulle l'avait — sciemment — évité à Pétain. Il l'a présentement rendu impossible pour Challe et Zeller en les destituant lui-même et en leur enlevant la qualité d'officier. Sans doute eût-il pu, du jour où ces factieux étaient livrés à la Justice, rapporter sa décision pour laisser la Justice précisément se prononcer entièrement et librement sur leur sort. Il n'en a rien fait.

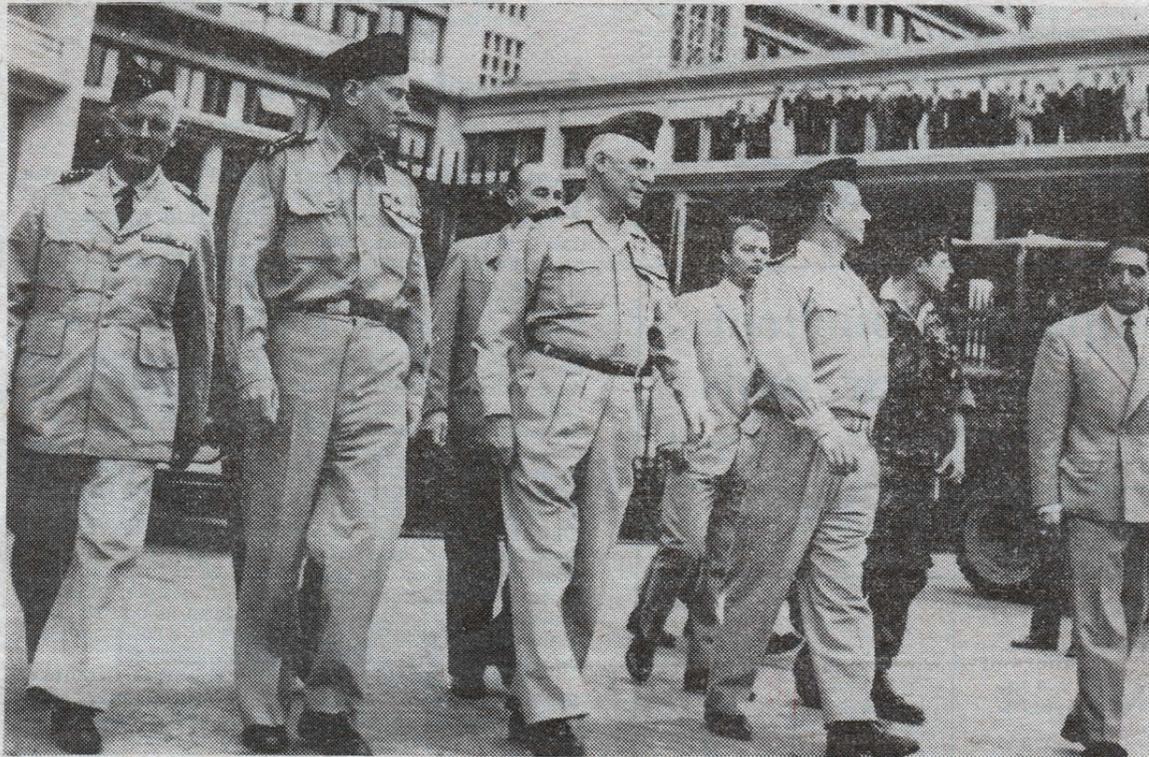
Enfin, on a usé d'une autre habileté. On a dit que tout serait vite fait. Et en effet, il est question de voir le procès s'ouvrir avant la fin du mois.

Assurément, le crime méritait une répression rapide. Mais on a volontairement confondu vitesse avec précipitation. Car il aurait fallu rechercher, avant de juger les seuls Challe et Zeller, *tous les complices*, tous ceux qui leur ont donné un concours financier notamment. On s'en garde bien.

Et quand Zeller dit qu'il ne nommera personne, au lieu de faire des recherches dans les comptes en banque des généraux, pour y découvrir les noms de leurs bailleurs de fonds, de ceux notamment qui, depuis la fin de leur service actif, les payaient grassement à ne rien faire dans des emplois purement théoriques, on n'insiste pas.

Non, même si les généraux factieux sont lourdement condamnés, les républicains ne pourront se féliciter du verdict, car, dans l'état actuel des choses, la Justice qu'on leur aura réservée n'aura été ni régulière ni complète.

Jean BINOT



Keystone

toire des généraux factieux porte l'empreinte.

Assurément, les républicains sont, plus que quiconque, partisans d'une répression sévère des fauteurs de *pronunciamentos*. Mais ils sont d'abord partisans du respect de la légalité républicaine et d'une justice régulière et complète. Or, la création et la mise en route du Haut-Tribunal encourent trois reproches graves.

En premier lieu, Challe et Zeller, en attendant les deux autres, vont être jugés dans des conditions qui permettront par la suite à leurs partisans de les présenter comme les victimes d'une Justice faussée.

C'est qu'en effet l'institution de ce Haut-Tribunal et le choix nominal de ses membres, postérieurs l'une et l'autre au crime poursuivi sont, aux yeux de tous ceux qui ont le respect des principes essentiels du droit, de graves atteintes à ces principes.

En règle générale, un criminel doit être jugé selon la loi préexistante à son crime par le Tribunal auquel la loi préexistante donnait compétence. Et il ne doit être recouru aux juridictions d'exception que quand il n'est pas possible de faire autrement.

Quand en 1944, on créa la Haute-Cour destinée à juger Pétain et Laval, on ne pouvait faire autrement. Car leur crime relevait bien de la Haute-Cour, mais la Haute-Cour de la Constitution de 1875 avait disparu avec cette dernière et celle de Vichy avec le régime de Pétain. Il y avait, à raison de circonstances exceptionnelles, un vide institutionnel qu'il fallait combler.

En ce qui concerne les collaborateurs non-justiciables de la Haute-Cour, ils eussent dû normalement être renvoyés devant les tribunaux militaires. Mais, en 1944, on avait besoin des militaires pour combattre l'ennemi en retraite plus que pour constituer une centaine — et au-delà — de Conseils de Guerre. C'est ce qui explique et justifie le recours aux Cours de Justice, fonctionnant, en fait, comme des tribunaux militaires.

Mais ici, il y avait des juges qui, naturellement et légalement, devaient et pouvaient juger le directeur des généraux factieux.

Le Tribunal militaire, d'abord. On a renvoyé devant lui ces derniers temps, assez de civils (réseau Jeanson, procès des barricades) pour pouvoir lui déférer des militaires. Seulement, outre que le verdict dans le procès des barricades constituait un précédent inquiétant, la règle eût voulu alors, que le Maréchal Juin fit partie du Tribunal. Alors...

mauvais goût, pour un régime qui sortait du 13 mai, de parler de tels complots...

Et c'est ainsi qu'on a créé le Haut-Tribunal, composé de militaires et de magistrats d'un rang élevé qui n'a qu'un précédent dans toute notre Histoire : celui de la Haute-Cour de Riom, créée (dans un esprit identique, et il n'y a guère lieu de s'en étonner) par Pétain.

Mais ce Haut-Tribunal n'encourt pas seulement le reproche d'avoir été substitué aux juges naturels des accusés. Il encourt, en outre, celui d'être composé de *juges désignés nommément par le Pouvoir Exécutif* en vue de juger des accusés déterminés. Cela, en France, sauf dans le cas de la Haute-Cour de Riom, encore une fois, ne s'était jamais vu. Les jurés de la Cour d'Assises sont tirés au sort sur une liste préparée chaque année. Les membres des Tribunaux Militaires sont choisis sur des listes établies avant le procès. Quant à la Haute-Cour, ses membres, au cours de notre Histoire, quand ils n'étaient pas ceux qui constituaient dans son entier une Assemblée (Chambres des Pairs ou Sénat), étaient soit élus soit tirés au sort. Jamais ils n'étaient désignés *discrétionnairement* par le Pouvoir.

DES lors, il ne faudrait pas être surpris si les accusés tiraient parti de cette double violation des principes traditionnels de notre droit pénal.

En premier lieu, il faut s'attendre à ce que l'un d'eux défère au Conseil d'Etat la décision instituant le Haut-Tribunal, comme portant atteinte à ce droit qu'a tout accusé d'être jugé par ceux qui sont légalement compétents pour le faire et comme contraire à la *Déclaration des Droits de l'Homme*, rappelée par le Préambule de l'actuelle Constitution et selon laquelle « nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit et légalement appliquée. »

Certes, le Conseil d'Etat trouvera peut-être un moyen de ne pas reconnaître l'illégalité, en déclarant que le pourvoi est irrecevable et qu'il s'agit d'un acte de Gouvernement. Mais alors il restera que les accusés auront invoqué la violation de la *Déclaration des Droits de l'Homme* et qu'aucune réponse positive ne leur aura été donnée, ce qui leur permettra de se poser en *victimes de l'arbitraire*.

Et ce n'est pas tout, hélas ! Car après l'institution du Haut-Tribunal, c'est à sa composition qu'on pourra s'en prendre.

Rien n'interdit à tel ou tel accusé de récuser tel ou tel de ses juges. Or, à cet égard, il y aurait sans doute beaucoup à dire, du point de vue des

MENACES POUR LE CONTINGENT

« Les petits gars du contingent ont été magnifiques. Dites-le bien partout. »

R. Buron, ministre.

VOICI un mois, le pays vivait des heures graves. C'était le complot des généraux factieux, l'insurrection en Algérie, le fascisme menaçant.

C'était aussi l'allocution radiotélévisée du Président de la République demandant l'aide de la population, appelant les militaires à désobéir aux officiers activistes.

On a su, depuis, combien l'attitude du contingent fut déterminante dans l'échec du coup de force.

Dans un des secteurs névralgiques, un groupe de jeunes soldats n'avaient pas hésité à prendre fermement position en demandant à leurs supérieurs de le faire également sans équivoque.

Aujourd'hui, nous apprenons que l'un de ces animateurs de la « Résistance légaliste » a été mis en prison pour être ensuite muté dans les territoires du Sud et que plusieurs de ses camarades ont été transférés dans des unités opérationnelles, assez dures.

Nous savons que d'autres jeunes sont également menacés. Maintenons le contact avec les soldats d'Algérie et quand des faits de ce genre nous sont signalés, n'hésitons pas à engager une campagne vigoureuse pour les porter à la connaissance de l'opinion publique.

Plus que jamais les jeunes du contingent doivent pouvoir compter sur nous.